

26 MIEUX COMPRENDRE
LA SANTÉ MENTALE

32 UNE FORMATION
INITIALE DE 2 ANS

37 HAÏTI : UNE MISSION
HUMANITAIRE

DÉCEMBRE 2013

pour parler profession

LA REVUE DE L'ORDRE DES ENSEIGNANTES
ET DES ENSEIGNANTS DE L'ONTARIO



Remue-méninges

Appuyer les élèves ayant des problèmes de santé mentale

AIDEZ LES ÉTUDIANTS À TROUVER LEUR VOIE

ONTransfer.ca représente l'outil de reconnaissance de crédits le plus actuel au sein du système d'éducation postsecondaire en Ontario. Aidez les étudiants à planifier leur avenir. Naviguez sur le site ONTransfer.ca et découvrez les différents parcours des collèges et des universités en Ontario.



ONTransfer.ca est un programme financé par le gouvernement de l'Ontario et géré par le Conseil sur l'articulation et le transfert de l'Ontario.
This information is also available in English.

 @ONTransfer | #pathways



RUBRIQUES

- 3 À L'ORDRE
- 4 MOT DE LA PRÉSIDENTE
- 5 MOT DU REGISTRAIRE
- 6 COURRIER DES LECTEURS
- 9 RÉSEAUTAGE

CHRONIQUES

- 16 ENSEIGNANT EXEMPLAIRE
- 22 ENSEIGNANTE REMARQUABLE
- 56 EXAMEN FINAL

RESSOURCES

- 39 LU, VU, ENTENDU
Jane, le renard & moi / Le mystère des jumelles Barnes / Un moine trop bavard / ... et d'autres
- 43 CYBERESPACE
Les différences
- 44 TECHNO LOGIQUE
Blogues, Skype et Twitter au jardin d'enfants
- 46 MANDAT
Project de loi 103
D'HELEN DOLIK

AUTORÉGLÈMENTATION

- 49 L'Ordre sort de l'ombre / Étude de cas du comité d'enquête / Réunion du conseil / Audiences

ARTICLES

- 26 REMUE-MÉNINGS
Des idées nouvelles pour appuyer les élèves ayant des problèmes de santé mentale.
DE JENNIFER LEWINGTON
- 32 UNE FORMATION DE 2 ANS
Avec le nouveau programme prolongé, tout le monde y gagne, surtout les élèves.
D'HELEN DOLIK
- 37 EXPÉRIENCE HUMANITAIRE
Les directions d'école découvrent que l'enseignement n'a pas de frontières.
D'HÉLÈNE MATTEAU



Comité de rédaction

Christine Bellini, EAO (présidente)
Jean-Luc Bernard, EAO; Monika Ferenczy, EAO; Mel Greif; Kara Smith, EAO

Éditeur

Richard Lewko

Rédactrice en chef

Jacqueline Kovacs

Rédacteurs principaux

Thomas Brouard, Véronique Ponce

Rédactrice principale, Professionally Speaking

Leata Lekushoff

Directrice de la production

Stéphanie McLean

Responsable des critiques de livre

Rochelle Pomerance

Traduction et révision

Thomas Brouard, Julie Fournel, Véronique Ponce, Othman Sekkouri

Collaboratrices/Collaborateurs

Gabrielle Barkany, EAO; Serge Brideau, EAO;
Christopher Buck; Nadine Carpenter; Francine Dutrisc, EAO;
Luci English; Joanne Excellent; Caroline Fredericks; Lori Hall; Brian Jamieson;
Joanne Knight, EAO; Dale Lafontaine; Morwenna Marwah; Jefferson Ng;
Liz Papadopoulos, EAO; Eleanor Paul; Marie-Chantal Pineault; Wyley Powell;
Michael Salvatori, EAO; Francine Tardif; Stéphanie Tétreault; Lyse Ward;
Patrick Winter; Simon Young; Olivia Yu

Distribution

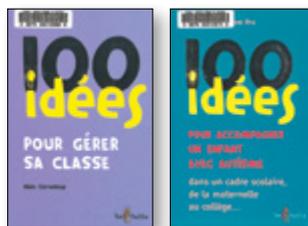
Kerry Walford

Direction artistique et production

Studio 141 Inc.

Illustration en couverture

Michelle Thompson/Anna Goodson



Vous aimez la lecture?

Visitez la
bibliothèque Margaret-Wilson.
Vous y trouverez de quoi
étancher votre soif de lecture.

oeeo.ca → Membres → Bibliothèque



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité



Pour parler profession est la publication trimestrielle de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario. Elle informe ses membres de ses activités et de ses décisions. La revue permet la discussion sur des questions d'intérêt concernant l'enseignement, l'apprentissage, le perfectionnement professionnel et les normes d'exercice.

Le point de vue exprimé dans un article n'engage que son auteur et ne représente pas nécessairement la position officielle de l'Ordre.

Nous vous incitons à reproduire, en tout ou en partie, les articles du présent numéro. Nous vous demandons cependant de bien vouloir indiquer que le texte provient du numéro de décembre 2013 de la revue *Pour parler profession* de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario.

Nous vous invitons à nous écrire et à nous envoyer des articles sur la profession. Nous ne retournons pas les manuscrits non sollicités.

ISSN 1206-8799

Envoi de publications canadiennes – Convention de vente n° 40064343

Veuillez retourner les envois non distribuables au Canada à :

Pour parler profession, Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario

101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1

revue@oeeo.ca ou abonnements@oeeo.ca

Abonnement

Les membres de l'Ordre reçoivent automatiquement la revue. Pour vous abonner, voir l'annonce ci-contre.



Publicité

Dovetail Communications, tél. : 905-886-6640 téléc. : 905-886-6615

Courriel : psadvertising@dvetail.com. L'Ordre n'endosse pas les publicités des produits et services figurant dans *Pour parler profession*, y compris les cours de perfectionnement professionnel, offerts par les commanditaires.

Impression

Imprimé avec de l'encre végétale sur du papier certifié FSC^{MD} par Transcontinental Printing, Owen Sound (Ontario).

Pour parler profession est aussi inscrit au Programme de recyclage «boîtes bleues» financé par l'industrie :





L'Ordre est l'organisme d'autoréglementation de la profession enseignante en Ontario. Toute personne qualifiée pour enseigner dans la province peut en devenir membre; c'est d'ailleurs une exigence pour qui veut conserver l'autorisation d'enseigner.

Le public et la profession s'en remettent à l'Ordre pour que les pédagogues reçoivent la formation requise en vue d'offrir aux élèves de l'Ontario une éducation de qualité. L'Ordre détermine les normes d'exercice et de déontologie pour ses membres, agréé les programmes de formation professionnelle et approuve les fournisseurs.

L'Ordre réglemente les qualifications requises pour enseigner, fait enquête sur les plaintes déposées contre ses membres et prend les mesures disciplinaires appropriées.

CONSEIL DE L'ORDRE

Présidente

Liz Papadopoulos, EAO

Vice-président

Marc Dubois, EAO

Membres

Stefanie Achkewich, EAO; Alexander (Sandy) Bass, EAO; Christine Bellini, EAO; Jean-Luc Bernard, EAO; Ahmed Bouragba, EAO; Maria Bouwmeester, EAO; Shabnum Budhwani; Marie-Louise Chartrand; Monique Châteaueurt; Angela De Palma, EAO; Irene Dembek, EAO; Gale Dores, EAO; Monika Ferenczy, EAO; Dobi-Dawn Frenette; Robert Gagné; E. Clyde Glasgow; Jacqueline Gray, EAO; Mel Greif; Allyn Janicki, EAO; Matthew Kavanagh, EAO; Bill Kirkwood; Monique Lapalme Arseneault; Shanlee Linton, EAO; Myreille Loubert, EAO; Mary Lou Mackie, EAO; Terry Price, EAO; Susan Robertson; Vicki Shannon, EAO; Louis Sloan, EAO; Pauline Smart; Kara Smith, EAO; Demetri Vacratsis, EAO; Wes Vickers, EAO

Registraire

Michael Salvatori, EAO

Registraire adjoint

Joe Jamieson, EAO

Directrices/Directeur

Francine Dutrisac, EAO; Enquêtes et audiences
Richard Lewko; Services généraux et soutien au conseil
Michelle Longlade, EAO; Normes d'exercice et agrément
Linda Zaks-Walker, EAO; Services aux membres

VOUS CONNAISSEZ QUELQU'UN QUI S'INTÉRESSE À L'ENSEIGNEMENT?

Pourquoi ne pas l'abonner à *Pour parler profession*? Cette personne pourra ainsi lire des articles intéressants sur la profession enseignante et connaître les nouveautés en Ontario.

Quatre numéros par an :

10 \$ au Canada ou 20 \$ à l'étranger

Pour l'abonner, rendez-vous à
oeeo.ca → Libre-service



JOURNÉE CAPTIVANTE À WE DAY

Martin Luther King III s'adresse à 20 000 élèves et enseignants à l'occasion de We Day au Centre Air Canada, à Toronto.



DIRECTIONS DANOISES

Le personnel de l'Ordre a donné aux directions d'école indépendantes du Danemark un aperçu des exigences pour enseigner en Ontario, des fondements de l'exercice professionnel et du perfectionnement professionnel continu.



OYEZ! OYEZ!

Des centaines de personnes ont visité le kiosque de l'Ordre durant le festival The Word On The Street, qui a eu lieu à Toronto à la fin septembre, pour en savoir plus sur la profession, s'abonner à nos cyberbulletins et recevoir des sacs, des macarons et des dépliants gratuits.



AUTORÉGLÉMENTATION

Au-delà des pages bleues, vous trouverez des pédagogues passionnés qui se dévouent à la réussite de leurs élèves.

DE LIZ PAPADOPOULOS, EAO

Avez-vous jeté un coup d'œil aux «pages bleues» avant de me lire? Si c'est le cas, cela ne me surprendrait pas. Les «pages bleues», comme on surnomme la section «autoréglementation» de la publication officielle de l'Ordre, sont notoires. Les sommaires des décisions visent à informer et à démontrer notre transparence en tant que profession. Mais les pages bleues ont un objectif beaucoup plus important, car nous sommes tenus de nous comporter conformément aux normes d'exercice et de déontologie les plus strictes.

Les membres de la profession enseignante ne sont pas les seuls à s'intéresser à nos questions disciplinaires. Dans une ère

de transparence et de responsabilisation, on s'attend à plus de la part des professionnels et des institutions publiques, et ce, à tout moment et en tout lieu.

Cet été, l'Ordre a mené des consultations approfondies auprès d'enseignantes et d'enseignants agréés de l'Ontario et de membres du public des quatre coins de la province. Nous cherchions à connaître les facteurs qui, à leurs yeux, érodaient ou renforçaient la confiance du public. Les personnes interrogées se sont également exprimées sur les étapes que l'Ordre devrait entreprendre pour aider à consolider la confiance en la profession enseignante et en l'autoréglementation.

Tel que prévu, les répondants ont indiqué qu'il est impératif de communiquer des informations relatives aux décisions disciplinaires pour gagner la confiance du public. Mais ils ont également souligné que la couverture médiatique à ce sujet laisse un goût amer. La plupart des enseignantes et enseignants sont des professionnels passionnés, dévoués à la réussite de leurs élèves. Pourquoi est-ce alors si rare de lire des articles sur les réussites pédagogiques dans les classes de l'Ontario?

Cet été, les groupes de discussion nous ont appris que parents et pédagogues veulent entendre des bonnes nouvelles. En plus de relater le travail de pédagogues exceptionnels dans la présente revue, on devrait montrer aux parents les meilleures pratiques dont regorgent les écoles de toute la province.

Travaillons ensemble en 2014 pour célébrer et communiquer nos succès professionnels, et pour accroître notre capacité à renforcer quotidiennement la confiance du public.

Je vous encourage donc à vous impliquer davantage dans votre propre réglementation professionnelle. Allez au-delà des «pages bleues» et intéressez-vous à tous les sujets qui paraissent dans la section «autoréglementation» de votre *Pour parler profession*.

Je vous invite également à m'envoyer un courriel à revue@oeeo.ca en écrivant comme sujet «Confiance du public». Que faites-vous en tant que membre de la profession enseignante pour accroître la confiance du public? Que pensez-vous pouvoir faire de plus pour renforcer la confiance du public dans la profession?

Ensemble, nous pouvons partager nos bonnes nouvelles et démontrer que les élèves de l'Ontario sont en de bonnes mains. ■

ÉVÉNEMENTS MARQUANTS

De temps en temps, il m'arrive de lire un exemplaire de la revue *The Walrus*. J'ai appris que la publication venait de fêter son 10^e anniversaire. Pour marquer ce tournant, la revue a publié un numéro spécial de 100 pages. L'article-couverture met en vedette des images du dernier projet du célèbre photographe Edward Burtynsky, intitulé *Water*. L'on y trouve une nouvelle de Lisa Moore, gagnante du prix Canada Reads de la CBC, ainsi qu'un profil du comédien hilarant Russell Peters. thewalrus.ca



Un Twitpic vaut mille mots. Ou plutôt 140 caractères? Le 11 juillet 2008, le cofondateur de Twitter, Jack Dorsey, a «gazouillé» sur le fameux réseau social sa toute première photo numérique. Le reste, comme on dit, c'est de l'histoire ancienne. Alors qu'il se prépare à entrer en bourse, le site d'information Business Insider a affiché 13 clichés qui ont enflammé la twitosphère. Parmi eux, le sauvetage sur le fleuve Hudson des passagers du vol 1549 (US Airways) et une vue aérienne du dernier lancement de la navette spatiale Endeavour. read.bi/14IZNdR



UN ENFANT, UN ENSEIGNANT, UN LIVRE, UN STYLO

Le registraire considère la sagesse d'une jeune fille ainsi que la notion d'héroïsme en enseignement et ce que cela signifie pour les enfants qui nous sont confiés.

DE MICHAEL SALVATORI, EAO

«Un enfant, un enseignant, un livre, un stylo peuvent changer le monde.» Ce sont les mots que Malala Yousafzai, jeune Pakistanaise courageuse, a prononcés devant les Nations Unies plus tôt cette année. Leur simplicité m'a frappé et leur puissance m'a ému.

L'éducation en tant que force libératrice. Les enseignantes et enseignants en tant qu'agents de changement. Les enfants sont notre avenir. Voilà des messages puissants. Dans notre contexte ontarien, je crois fermement

que les enseignants changent le monde chaque jour en s'engageant envers les élèves et leur apprentissage, en se dévouant à inspirer la confiance du public dans la profession et en étant des exemples d'empathie, de confiance, de respect et d'intégrité.

Nous bâtissons une société civile en inculquant aux élèves les valeurs qui contribuent à fonder et à cimenter une société forte et vivante. La confiance, la compassion, le courage et l'intégrité sont les pierres d'assise que les parents façonnent à la maison et que les enseignants renforcent à l'école.

Bien que les enseignants ne portent pas nécessairement le collant et la cape des superhéros, ne sautent pas d'un bond par-dessus les immeubles ni ne font avouer la vérité aux menteurs à l'aide d'un lasso (vous vous souvenez d'eux?), vous êtes bien des héroïnes et des héros. Vous portez fièrement l'emblème de l'intégrité, vous êtes empreints de compassion et vous rayonnez d'empathie.

Cet été, j'ai eu l'occasion de me rendre en Haïti avec quatre collègues ontariens pour travailler avec un groupe de directions d'école du pays. L'image des enseignants comme héros était très évidente!

Durant notre institut d'été de cinq jours, nous avons entendu des histoires sur les conséquences du terrible séisme de janvier 2010, mais aussi sur le rôle des directions d'école et des enseignants dans la vie d'élèves qui n'ont même pas le strict minimum pour vivre. Notre présentation parlait de compétences et d'éthique professionnelles, et les participants les ont liées à leur contexte et réalité.

Pendant mon séjour, j'ai clairement compris que l'éthique professionnelle traverse les frontières et fait partie de toutes les cultures. La déclaration de Malala sur les agents de changement est également universelle.

Empathie, respect, confiance, intégrité : pour moi, ces qualités – le fondement éthique de notre rôle en tant que professionnels de l'enseignement – sont les outils dont un enseignant et un enfant peuvent se servir pour changer le monde. ■

M. Salvatori

HÉROS DE MON ENFANCE

Fred Rogers est un de mes héros. Quand j'étais jeune, je regardais l'émission *Mister Rogers' Neighborhood*. J'aimais bien les chansons et les marionnettes King Friday et Prince Tuesday. Aujourd'hui, je sais que Fred Rogers était bien plus qu'un animateur d'émission pour enfants. Pour apprécier sa passion et son pouvoir, consultez notre page Facebook et regardez la vidéo YouTube de la présentation de Fred Rogers à un comité du Sénat américain sur la radiodiffusion publique et la télévision éducative. Il parle avec éloquence et passion du potentiel des enfants et d'un avenir prometteur. Le président du Sénat avoue avoir été très ému en l'écoutant. Qui sont vos héros? Comment ont-ils contribué à votre décision de faire carrière en enseignement? Veuillez m'envoyer votre réponse à revue@oeeo.ca en indiquant «Héros» dans l'objet.



courrier des lecteurs

Pour parler profession vous invite à écrire des lettres et des articles sur des domaines d'intérêt pour la profession. Nous nous réservons le droit d'abréger vos textes. Pour être considérée aux fins de publication, une lettre doit comporter le numéro de téléphone de jour de son auteur. Envoyez votre texte à revue@oeeo.ca ou à Rédaction, Pour parler profession, 101, rue Bloor Ouest, Toronto (Ontario) M5S 0A1.

Faites peau neuve

Je tiens à remercier *Pour parler profession* de m'avoir donné la chance de consulter des professionnels dans le cadre de l'article «Faites peau neuve» (sept. 2013). On m'a coiffée et maquillée, mais j'avais toujours l'air de moi-même. Merci encore aux conseillers qui ont déployé bien des efforts et m'ont même demandé mes préférences en matière de couleurs, de vêtements et de styles. Mes amis m'ont dit que, même si la photo était bonne, c'était quand même moi. Nombre d'entre eux ont ri et m'ont dit que, comme dans la vie de tous les jours, je portais une robe!

Toutefois, l'élément le plus important est que j'ai reçu des conseils d'une nutritionniste, qui a été fort serviable. Vu mon horaire chargé, je n'en aurais jamais consulté une de mon propre gré. Parfois, nous faisons abstraction de notre santé en nous occupant des élèves que nous aimons tant. Je dois dire qu'avec les conseils de la nutritionniste et les suppléments que je prends, mes maux de tête diminuent chaque jour! Ma pression sanguine a baissé parce que j'ai un peu maigri. Je comprends que des transformations de style ne sont pas quelque chose que les enseignants veulent voir dans leur revue, mais prendre soin de soi fait partie de l'enseignement. Et c'est quelque chose que le concours *Faites peau neuve* m'a permis d'accomplir.

– **Sheri Sparling**, EAO, enseigne la 5^e année à la Winston Churchill Public School, Lambton Kent District School Board.



Talons aiguilles?

J'aimerais attirer votre attention sur les photos des pages 35, 37 et 38 du numéro de septembre dernier. Ces photos sont censées représenter des tenues professionnelles. Quelle fausse conception! Sur les trois photos, les femmes portent des talons aiguilles. Pour des raisons évidentes, les enseignantes ne portent généralement pas ce genre de chaussures au travail. De plus, cette tenue est sexiste. En tant qu'exemples à suivre pour les jeunes filles, je ne crois pas que nous devrions porter ces chaussures malsaines. Comparez les tenues des enseignantes avec celle de l'enseignant de la page 36 qui lui a l'air très confortable. La styliste qui a suggéré ces ensembles ne doit pas savoir que les enseignants s'assoient rarement. La rédactrice en chef de la revue officielle de l'Ordre devrait être mieux informée.

– **Liliana Wolosin-Ozersky**, EAO, enseigne à l'Ursula Franklin Academy, Toronto District School Board.

EPE ET EAO

L'article «Un nouveau partenariat» de John Hoffman (sept. 2013) fait du tort aux enseignantes et enseignants de jardin d'enfants de l'Ontario. En fait, si l'on accepte la prémisse dont découle son article et que l'on suit sa logique jusqu'à sa conclusion, les enseignants agréés de jardin d'enfants pourraient bien se retrouver sans emploi.

M. Hoffman commence par se demander si les enseignants et les éducateurs de la petite enfance sont plus ou moins interchangeables en matière d'activités de classe. Il poursuit en disant que cette interchangeabilité devrait être la norme. Il souligne que les rôles de chacun ne sont pas clairement définis et sont en cours de développement.

Si les enseignants et les éducateurs de la petite enfance sont réellement interchangeables et que leurs rôles ne sont pas clairement définis, il faut tenir compte de leur différence salariale pour tirer une conclusion alarmante : les enseignants ne sont pas nécessaires à la petite enfance.

Une analyse sérieuse démontrerait que, ce qui fait la force des équipes que forment les enseignants et les éducateurs de la petite enfance, ce sont les différences en matière de préparation, de compétences et d'expérience. Les enseignants n'ont pas «tendance» à avoir plus de scolarité; c'est une exigence. L'expérience de travail des éducateurs de la petite enfance, combinée à leur capacité de mettre en place des

activités d'apprentissage ludiques, constitue les éléments fondamentaux et essentiels d'un programme fructueux.

En reconnaissant nos distinctions au lieu de les ignorer, on obtient une équipe fondée sur le respect mutuel où les deux rôles sont valorisés. Le fait est que, comme les résultats des recherches commencent à le démontrer, les éducateurs de la petite enfance et les enseignants tiennent leur promesse d'offrir des programmes riches et motivants où les enfants sont heureux d'apprendre et de coopérer.

– **Mark McCormick**, EAO, enseigne le jardin d'enfants à la St. Bernard School, Ottawa Catholic School Board.

Gauchers inclus

Je vous remercie de l'article «Faire droit aux gauchers» (sept. 2013). Moi-même gauchère, j'aurais été bien heureuse de profiter de certains accommodements à l'école!

Quand j'ai commencé le jardin d'enfants, je me souviens d'avoir été perplexe et d'avoir éprouvé certaines difficultés quand venait le temps de faire du découpage. Comme c'était naturel pour moi, je voulais utiliser la main gauche, mais il n'y avait pas de ciseaux pour gauchers dans ma classe. J'étais triste, car ça me prenait deux fois plus de temps que mes camarades pour effectuer une activité de découpage. J'apprenais à faire cette tâche «à l'envers». Encore aujourd'hui, je découpe toujours avec ma main droite, que ce soit avec des ciseaux ou un sécateur.

Plus tard, à l'école, j'appréhendais l'arrivée de la saison de la balle-molle, non pas parce que je n'aimais pas les sports, mais parce qu'il n'y avait jamais de gant pour la main droite. Je devais retirer le gant de ma main gauche et changer la balle de main pour la lancer. Une perte de temps, quoi! Le coureur avait donc déjà atteint le but quand j'avais fini. Jouer sans gant signifiait une position au champ, ce qui m'ennuyait, car la balle s'y rendait rarement. Dans nos salles de classe inclusives où l'on s'efforce de répondre aux besoins des élèves, il ne faut pas négliger les ressources à l'intention de la petite minorité de gauchers. Je vous remercie de ce rappel.

– **Stefanie Lemke**, EAO, enseigne la 4^e-5^e année à la Grand Avenue Public School, District School Board of Niagara.

OUTILS PRATIQUES / RESEAUTAGE

FAIRE DROIT AUX GAUCHERS

Rendez votre salle de classe plus inclusive aux gauchers.
DE LEIGH DOYLE

TAILLER SON CRAYON EN TOUTE AISE
Pour un gaucher, tailler un crayon devient souvent une procédure maladroite. L'idée, c'est de trouver un taille-crayon qui marche dans le sens contraire des aiguilles d'une montre, comme par magie!
OSCHLYZ Igloo Lefty 1 Hole, 0,99 \$, scholerschool.ca

SCRAPER
Prenez-vous rendez-vous que les gauchers ont parfois de la difficulté en math? Les règles conçues pour les gauchers sont peut-être la solution. Suggérez leur également un ensemble de géométrie pour gauchers.
OSCHLYZ Lefties Ruler, 0,99 \$ à 1,99 \$ / tanSOGH, ensemble de géométrie Mapes, 3,99 \$, ososoma.ca

ÉCRIRE DE LA MAIN GAUCHE
Vous avez les mains tachées d'encre ou remarquez des bavures sur les devoirs? Recherchez des stylos pour gauchers et une encre qui sèche rapidement. Vous avez une lettre de remerciement à envoyer? Mettez un ruban vos lettres de calligraphie grâce à un ensemble pour gauchers.
OSCHLYZ Vista Pen, 3,50 \$, scholerschool.ca; ensemble de stylos de calligraphie Penache, 12,99 \$, currys.com; stylo à bille roulant uni-ball Jetstream, 7,95 \$ (90\$/3), bureaueuro.com

LEGENDE NEC PLUS ULTRA
Rattail à jour avec Topanga The Left-Hander's 2014 Calendar. Les pages sont inversées pour un feuilletage plus facile – le premier est à gauche et la reliure à droite.
OSCHLYZ The Left-Hander's 2014 Weekly Planner Calendar, 12,40 \$, amazon.ca

NE PAS LACHER PRISE!
Une belle écriture, c'est plus facile avec une prise triangulaire. Ajoutez un accessoire sur un crayon pour garder les doigts et réduire la fatigue. Pour les artistes en herbe, offrez des crayons de couleur triaxiaux ou des crayons ergonomiques – tous deux parfaits pour les artistes.
OSCHLYZ Prise Triangulaire, 2,99 \$ (90\$/3), bureaueuro.com; Crayons Triaxiaux géométriques, Crayons, 4,99 \$ (90\$/10), Bureau en Gros; crayons à dessin ergonomiques, 6,99 \$ (90\$/10), currys.com

Vous avez des idées pour rendre les classes plus inclusives pour les gauchers? Envoyez-les à news@ednet.ca d'ici le 30 septembre et vous pourriez gagner les produits présentés et plus encore. La soumission gagnante apparaît dans le prochain Courrier des lecteurs de notre numéro de décembre.

Septembre 2013 | Pour parler profession 15

Idées gauches

En tant que gauchère, je ne suis pas d'accord avec votre article sur les ressources pour gauchers. À l'école élémentaire, j'ai eu des ciseaux pour gauchers et je les maudis encore aujourd'hui! La règle pour gauchers pique ma curiosité, car je ne peux concevoir comment elle fonctionne. À l'université, je m'assois à des pupitres pour gauchers. Mes mains tachées d'encre ne faisaient que prouver que je travaillais fort! Le monde est conçu pour les droitiers et il faut l'accepter.

– **Virginia McMillan**, EAO, gauchère heureuse, suppléante au Kawartha Pine Ridge District School Board.

Accommodons les gauchers

Tout d'abord, je n'avais aucune idée que les gauchers éprouvaient tant de difficultés. J'enseigne depuis nombre d'années et je suis triste de confier qu'il a fallu que je lise «Faire droit aux gauchers» de Leigh Doyle (sept. 2013) pour prendre conscience que je n'en fais probablement pas assez pour ces élèves. Après avoir lu l'article, j'ai fait un peu de recherche dans l'internet et j'ai trouvé des récits sur les préjugés, mentaux et physiques, auxquels font face les gauchers. Je vais en parler à la prochaine réunion du personnel et je songe à la possibilité d'obtenir des outils pour faciliter la vie de nos élèves gauchers. Une façon de rendre une salle de classe plus inclusive est d'accommoder les élèves et d'accepter que nous ne faisons pas tous les choses de la même façon. Voilà une bonne leçon à enseigner. J'ai l'intention d'avoir une discussion avec mes élèves pour les aider à comprendre pourquoi certains de leurs camarades de classe ont des outils un peu différents. Merci de m'avoir sensibilisée à cette réalité.

– **Julie Palmese**, EAO, enseignante à la Blessed Sacrament Catholic Elementary School d'Hamilton.

Une enseignante exemplaire

Nous tous, membres du personnel de la Bishop Strachan School, avons éprouvé une grande fierté à la lecture du récent article de Trish Snyder sur notre enseignante Harriet Simand (sept. 2013). Sa capacité à inspirer et à motiver les élèves de façon très créative

et sa conviction qu'il n'est jamais trop tôt pour que les enfants deviennent des agents de changement font que toute notre communauté a pour elle énormément d'estime. L'article nous a rappelé à quel point une approche centrée sur l'élève et le questionnement

peut être puissante, et prouve que, plus nous fixons de hauts objectifs pour nos élèves, plus leur rendement s'améliore et plus nous apprenons d'eux.

– **Deryn Lavell**, directrice de la Bishop Strachan School de Toronto.

Conseiller en orientation : une vocation

C'est avec des émotions contradictoires que j'ai lu «Conseiller en orientation : une vocation» (sept. 2013). Tout au long de ma carrière, j'ai voulu être conseillère en orientation et je me suis battue pour le demeurer. Même si j'ai reçu d'excellentes références de chaque direction d'école avec laquelle j'ai travaillé, j'ai souvent eu des offres de poste d'enseignante à temps plein

comportant peu ou pas de tâches de counseling. Et je les ai toujours refusées. Je savais que ma force était le counseling et non l'enseignement à temps plein, et j'ai lutté pour être membre d'un système scolaire où je pouvais mettre à profit mon expertise. Mais tel ne fut pas mon cheminement de carrière. J'ai été transférée d'école à école, le système m'offrant constamment des postes en enseignement. J'ai démissionné, j'ai été réembauchée comme conseillère, puis je suis partie en congé. Enfin, après 26 ans à essayer de faire une différence comme conseillère, j'ai pris ma retraite.

J'ai lu cet article en me demandant si Mercedes Carli, EAO, allait pouvoir conserver son poste. Ai-je été embauchée au mauvais moment? Sera-t-elle plus chanceuse que moi? Je vous souhaite la meilleure des chances, Mercedes. Vous faites une énorme différence dans la vie de vos élèves.

– **Beverly Swerling**, EAO, conseillère en orientation au secondaire semi-retraîtée, Toronto District School Board.



Félicitations!

À **Johane Dompierre**, EAO, qui nous a ajouté à sa liste «J'aime» dans Facebook. M^{me} Dompierre a gagné un exemplaire du livre *La saison des pluies*, écrit par Mario Brassard et gagnant du Prix TD de littérature jeunesse canadienne.

À **Judy Onzuka**, EAO, enseignante à la Yorkview Public School de Toronto, qui a gagné un ensemble-cadeaux pour ses conseils sur la façon de rendre les classes plus inclusives pour les gauchers («Outils pratiques», septembre 2013). Elle a mis à la disponibilité des élèves des ciseaux pour gauchers, une souris sans fil et un taille-crayon électrique. Elle a également posé une affiche illustrant des gauchers célèbres à la vue de tous les élèves.

À **Krushnalal Acharya**, EAO, qui est l'heureux gagnant d'un exemplaire signé du dernier roman de Joseph Boyden, *The Orenda*, («Examen final», septembre 2013) parce qu'il nous a ajouté à sa liste «J'aime» dans Facebook.

Littér@tout.com

Banque de ressources pédagogiques en littératie pour l'élémentaire



Du matériel téléchargeable, aligné avec les attentes et contenus du programme-cadre de français du MÉO.



Des ressources facilitant la différenciation pédagogique et axées sur le programme équilibré en littératie.



lecture ♡ écriture ♡ communication orale ♡ référentiels ♡
 activités TBI ♡ livres électroniques ♡ dossiers thématiques
 blog ♡ articles didactiques ♡ gestion de classe ♡ valorisation

www.litteratout.com

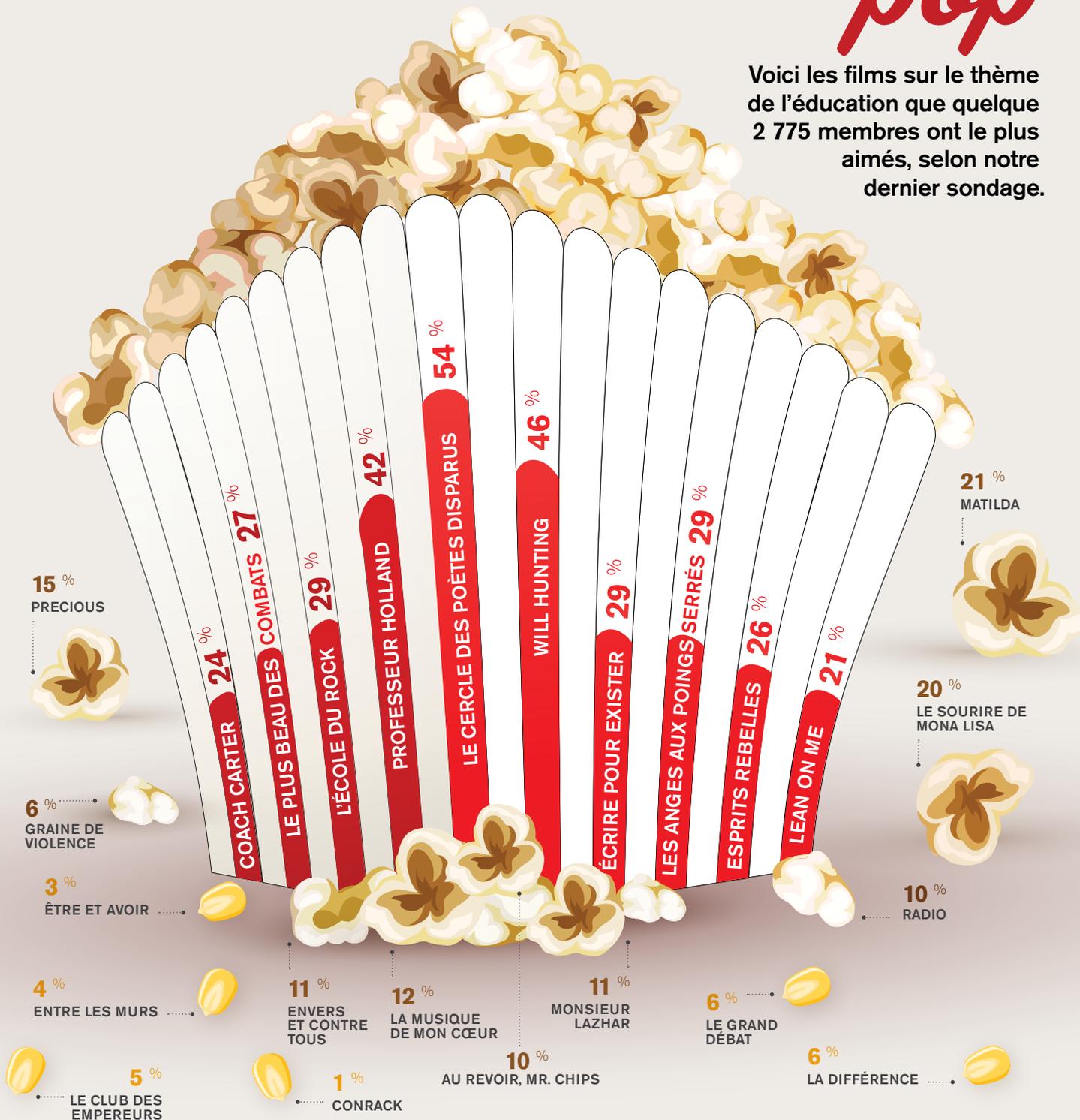
Rejoignez notre communauté Facebook: www.facebook.com/litteratout

réseautage

... dans votre profession et dans votre classe

CULTURE *pop*

Voici les films sur le thème de l'éducation que quelque 2 775 membres ont le plus aimés, selon notre dernier sondage.



LAISSEZ NOS PUBLICATIONS FAIRE LE TRAVAIL POUR VOUS!

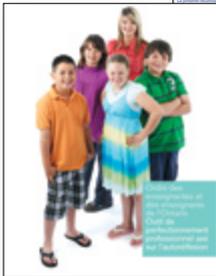
VOUS POUVEZ EN TÉLÉCHARGER
GRATUITEMENT PLUS DE 45, DONT :



*Fondements de
l'exercice
professionnel*



*Recommandation
professionnelle*



*Outil de
perfectionnement
professionnel axé
sur l'autoréflexion*

- Une mine de renseignements pour votre carrière
- Des nouvelles importantes et de l'information sur votre adhésion
- Des rapports et des documents de recherche
- Des dépliants sur le processus d'enquête et d'audience
- De l'information sur les cours de perfectionnement professionnel

Vous trouverez les publications à
oeeo.ca → Membres → Ressources

Pour obtenir une copie imprimée, téléphonez à notre Service à la clientèle au **416-961-8800** ou sans frais en Ontario au **1-888-534-2222**.

RESEAUTAGE // VOTRE PROFESSION



Mini QUESTIONNAIRE

avec Stu Auty

DE LAURA BICKLE

La récente montée en flèche du nombre de suicides chez les adolescents victimes de cyberintimidation n'est pas passée inaperçue par Stu Auty. Fondateur et administrateur de la Vanier School for Young Offenders de Brampton et ancien président du groupe d'étude sur la sécurité dans les écoles de l'Ontario, cela fait plus de 20 ans qu'il lutte contre l'intimidation à l'école. Président du Canadian Safe School Network (CSSN), M. Auty discute ici des problèmes que pose la technologie, de l'impact de chaque dollar dépensé et de la justice réparatrice.

Comment ces phénomènes ont-ils évolué depuis que vous avez fondé le CSSN?

Les élèves absorbent la violence de partout : internet, films, jeux vidéo, télévision. Ce n'est pas étonnant que nombre d'entre eux réagissent avec violence dans des situations difficiles.

Quelle est la solution, selon vous?

La solution est pluridimensionnelle, mais il y a toutefois trois volets prioritaires : 1. le leadership au niveau de la direction d'école; il faut donner l'exemple, impliquer le personnel et expliquer aux élèves le règlement et les politiques en vigueur; 2. l'engagement des parents, de l'école et de la communauté; pour que nos enfants se sentent en sécurité, il faut les appuyer quand ils prennent des risques et font des erreurs afin qu'ils puissent se découvrir sur le plan affectif et intellectuel; 3. des programmes de prévention et d'intervention précoce; chaque dollar dépensé dans ces ressources vaut 8 \$ d'interventions à but correctionnel à l'âge adulte.

Quels conseils avez-vous pour les pédagogues dont les élèves sont victimes d'intimidation?

Engagez-vous plus activement : apprenez à connaître vos élèves, familiarisez-vous avec les nombreuses formes d'intimidation et les technologies qui entourent le cyberespace.

Quel rôle la justice réparatrice devrait-elle avoir dans les écoles?

La justice réparatrice est une technique disciplinaire progressive qui a connu un franc succès. Elle réunit l'agresseur et la victime, et elle est utilisée conjointement ou indépendamment de la méthodologie d'exclusion traditionnelle. L'exercice permet à l'agresseur de se reprendre. Le taux de récurrence est relativement bas.

Parlez-nous de votre conférence annuelle sur les écoles sécuritaires?

Le 25 février, des experts s'exprimeront sur des sujets tels que la santé mentale chez les adolescents, la justice réparatrice, les questions juridiques, les mesures d'urgence, la planification en cas de catastrophe, la violence sexuelle et la sexualité, et comment les médias sociaux sauvent des vies. Pour en savoir plus, consultez bit.ly/1aEaZEW.

Avez-vous un exemple de réussite du CSSN?

Un bon exemple est notre implication directe dans le déploiement du programme de changement de comportement scolaire du plan SNAP, initialement offert en français et en anglais à plus de 6 000 élèves de la région du Grand Toronto en 2009. La Stratégie nationale pour la prévention du crime, un programme d'intervention précoce se basant sur des preuves concrètes, a financé cette étude.



BOUGEZ!

Faits sur l'éducation physique dans les écoles de l'Ontario.
DE STEVE BREARTON

1 ANNÉE CHARNIÈRE

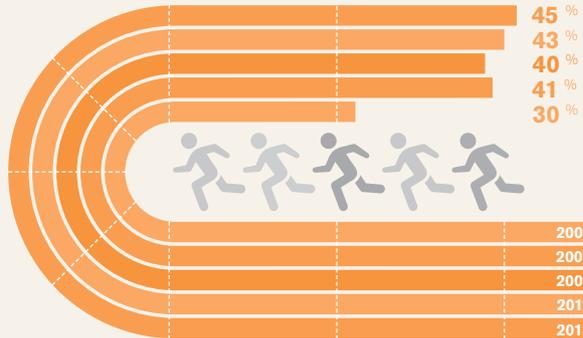
2005

Le ministère de l'Éducation introduit 20 minutes d'activité physique quotidienne dans les écoles élémentaires.

Source : People for Education, 2013

2 PERSONNEL ENSEIGNANT

Pourcentage des écoles élémentaires ayant une enseignante ou un enseignant d'éducation physique à temps plein ou à temps partiel :



Source : People for Education, 2013

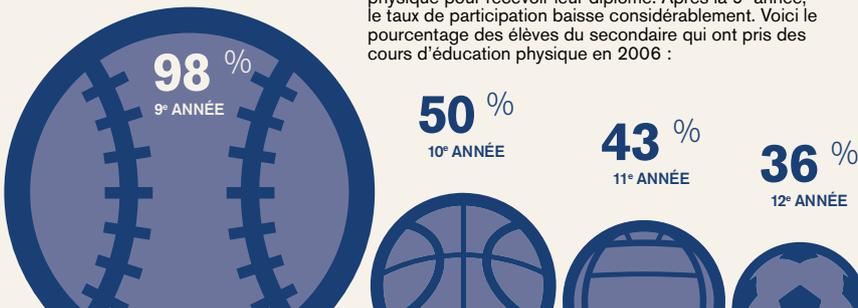
3 BUT ULTIME

Exigences en matière d'activité physique au fil des années :

ANNÉE	ÉLÉMENTAIRE		SECONDAIRE	
	1887	2013	1887	2013
TEMPS	150 MINUTES	100 MINUTES	150 MINUTES	1 CREDIT
ACTIVITÉ	par semaine de manœuvres, de gymnastique et de callisthénie	par semaine de marche en écoutant de la musique et de saut à la corde	par semaine de manœuvres, de gymnastique et de callisthénie	en éducation physique pour obtenir son diplôme

Source : Ministère de l'Éducation, 2013 et «Children who drill, seldom are ill.» Drill, Movement and Sport: The Rise and Fall of a Female Tradition in Ontario Elementary Physical Education (1850s to 2000), Nancy R. Francis et Anna H. Lathrop

Les élèves doivent obtenir un **crédit en éducation physique** pour recevoir leur diplôme. Après la 9^e année, le taux de participation baisse considérablement. Voici le pourcentage des élèves du secondaire qui ont pris des cours d'éducation physique en 2006 :



Source : Journal of Adolescent Health, 2006

4 SÉDENTARITÉ

La Société canadienne de physiologie de l'exercice recommande 60 minutes d'activité quotidienne modérée à vigoureuse.

Canadiens de 5 à 11 ans qui suivent cette recommandation :



Canadiens de 12 à 17 ans qui suivent cette recommandation :



Source : Bulletin de l'activité physique chez les jeunes 2013, Jeunes en forme Canada

5 BEAUX JOUEURS

Pourcentage des élèves du secondaire pratiquant des sports à l'école :



Source : Journal of Adolescent Health, 2006

6 DÉTENTE



7 AIRE DE JEUX

«Il n'y a aucun mal à laisser les filles "s'ébattre" et profiter du plein air. Il devrait y avoir, dans chaque cour d'école, une section clôturée pour que les filles puissent jouer au ballon, au tennis et à d'autres jeux. Plus de vigueur physique et moins de musique et de peinture serait bénéfique pour la plupart des jeunes femmes.»

Source : John Millar, sous-ministre de l'Éducation, commentaire formulé en 1896 relativement aux «idées fausses sur le décorum qui excluent les filles du sport».



FOUILLIS DE GAZOUILLIS

Les tendances en éducation dans la twittosphère



Le goût du français

@goutdufrancais

Blogue-magazine pour les enseignants et apprenants du français | Immersion dans la francophonie grâce aux médias

twitter.com/goutdufrancais

1 238

ADEPTES



Le goût du français

@goutdufrancais

65 % des enfants auront, à l'âge adulte, un travail qui n'existe pas actuellement flip.it/NMBFB sur #GenY #Emploi

20 Jul 2013 5 h 30



CFORP multimedia

@CFORPmultimedia

Éditeur numérique de ressources pédagogiques multiplateformes

twitter.com/CFORPmultimedia

3 558

ADEPTES



CFORPmultimedia

@CFORPmultimedia

Le nouveau site Allô prof est maintenant en ligne. alloprof.qc.ca

31 Oct 2013 7 h 03



Le Point du FLE

@lepointdufle

Hélène Weinachter
Les meilleurs liens pour apprendre et enseigner le français - et les langues

twitter.com/lepointdufle

7 021

ADEPTES



Le Point du FLE

@lepointdufle

Exercices interactifs de français bit.ly/1dKvCjm ... par

Christine Wadge

19 Oct 2013 5 h 14





Pour obtenir de bons conseils sur la façon d'assigner les places dans la salle de classe, parlez aux anciens enseignants de vos élèves.

Écrivez le nom et prénom de vos élèves sur des fiches colorées (le prénom doit être plus gros). Demandez à vos collègues de placer le nom de chaque élève en fonction de la place qui lui convient le mieux, tout en tenant compte des besoins auditifs, des problèmes de comportement et autres besoins d'appui supplémentaire.

Le plan vous convient? Fixez les cartes sur le devant des bureaux à l'aide de ruban gommé pour emballer de gros paquets. Maintenant, quand des suppléants ou des visiteurs viennent dans votre classe, ils n'auront plus de problème à s'adresser adéquatement à vos élèves! Vous serez surpris de la force de ce simple geste.

— John Devine, EAO, enseignant de 5^e-6^e année à la retraite

→ Vous avez un bon truc pour la classe?

Envoyez-le-nous à revue@oeeo.ca. S'il est choisi, vous recevrez une carte-cadeau de 50 \$ de Bureau en gros.

Jetez un coup d'œil à nos nouvelles archives de conseils pratiques à bit.ly/16mofMi.

trésors littéraires

Vous êtes à la recherche de grande littérature canadienne?

Allez voir du côté de 49th Shelf pour consulter le plus vaste répertoire de livres d'auteurs canadiens. L'Association of Canadian Publishers a lancé cette plateforme afin d'introduire plus de livres d'auteurs canadiens dans nos bibliothèques et salles de classe pour qu'une nouvelle génération de lecteurs puisse en apprécier la grande valeur.

Le site propose plus de 65 000 titres d'auteurs canadiens primés ou novices, dans des catégories allant de l'almanach aux atlas, sans oublier les polars et les histoires de hors-la-loi. Vous pourrez y faire des recherches par catégorie, auteur ou éditeur, ou cibler vos résultats en utilisant des outils (bientôt disponibles) pour trouver des ouvrages en fonction de l'année scolaire ou du niveau de lecture, de la matière enseignée et de la thématique; les ouvrages seront également assortis de critiques fiables d'autres enseignants et bibliothécaires.

Utilisez à fond cette ressource en consultant et en créant des listes de lecture, donnez une note aux livres, rédigez une critique et consultez les choix de lecture des éditeurs et des contributeurs invités de 49th Shelf. Vous pouvez également consulter le blogue Off the Page pour lire de nombreuses entrevues avec des intervenants du milieu littéraire, des auteurs, des libraires et autres, et avoir l'occasion de participer à des concours.

La prochaine fois que vous voudrez présenter du contenu canadien en classe, visitez 49thshelf.com (en anglais) et naviguez dans les livres... d'un océan à l'autre!

DE BONNES LECTURES

Restez au fait des nouveautés dans le monde de l'édition grâce à Top Grade : CanLit for the Classroom. Cette initiative permet aux décideurs de toujours savoir quels livres d'auteurs canadiens sont appropriés pour les collections scolaires et quels liens peuvent être établis entre ces livres et le curriculum (âge, année, matière).

Deux fois l'an, des boîtes d'échantillons gratuits destinés aux élèves de l'élémentaire et du secondaire sont distribués à des consultants et à des coordonnateurs de conseils scolaires. Elles contiennent des exemplaires d'évaluation de livres récemment publiés, des guides d'étude, des catalogues et autre matériel promotionnel provenant de 17 des plus importantes maisons d'édition du Canada. Pour accéder aux catalogues et aux bons de commande de Top Grade, ainsi qu'à la liste des participants, visitez publishers.ca/TopGrade (en anglais).

→ ÉCHANTILLONS À GAGNER!

Courez la chance de gagner l'une de deux boîtes d'échantillons Top Grade destinées soit aux élèves de la maternelle à la 8^e année, soit à ceux de la 9^e à la 12^e année. Il suffit d'envoyer le titre de votre livre canadien préféré pour l'enseignement à l'élémentaire ou au secondaire à revue@oeeo.ca

APPLIS À L'ÉTUDE



Grammaire CE2 bit.ly/16lvs7b

Pour réussir les exercices proposés, vous devez trouver les différentes parties d'une phrase : sujet, verbe, COD, COI, CCL et CCT. En cas d'erreur, un message vous offre une deuxième chance avant de vous donner la solution. Choisissez les sections de phrase à analyser, suivez les leçons, faites les exercices et évaluez ensuite vos connaissances à l'aide du quiz. Si vous obtenez 7 sur 7, des voix d'enfants s'exclament : «BRAVO!»

Le seul bémol : sans possibilité de cliquer sur un bouton d'aide, il faut s'y reprendre à plusieurs fois avant de comprendre comment reconnaître les sections.

APPAREIL : iPhone et iPad

SOURCE : iTunes, 1,99 \$

CLASSÉ : 7 ans +

– Stéphanie McLean



Symmetry School: Learning Geometry

Cette application multilingue encourage la pensée créative, le raisonnement spatial et la résolution de problèmes. Vous avez le choix entre deux modes de jeu et trois niveaux de difficulté pour chaque. Dans le mode de symétrie réflexive, l'objectif est de faire correspondre des formes géométriques de plus en plus compliquées. Dans le mode de symétrie rotationnelle, les joueurs apprennent à faire correspondre des formes selon un certain degré de rotation. Bien qu'iTunes recommande cette application aux 4 ans et plus, PixelSoup, le développeur, la recommande aux enfants de 9 à 11 ans.

APPAREIL : Apple

SOURCE : iTunes, 2,99 \$

CLASSÉ : 4+

– Stefan Dubowski



My Class Schedule

Alors que les enfants grandissent et que leurs horaires se compliquent, il devient primordial de garder une longueur d'avance sur les cours, les devoirs et les examens. *My Class Schedule* est ce qu'il leur faut. Disponible en français, en anglais et dans d'autres langues, cette application affiche les heures des cours et des examens dans un calendrier plein de couleurs et facile à utiliser. Le calendrier affiche les notes et les moyennes tout en indiquant s'il y a des devoirs à remettre. La version gratuite comprend des publicités qui ont plutôt tendance à user la pile. Mais pour 2 \$, le problème est réglé.

APPAREIL : Android

SOURCE : Google Play, gratuit ou 1,96 \$

CLASSÉ : Tout âge

– Stefan Dubowski

PROGRAMME
DE RÉCOMPENSES
POUR LES
ENSEIGNANTS



EFFECTUEZ UNE RÉSERVATION POUR VOTRE GROUPE DÈS AUJOURD'HUI!

Réservez cinq sorties scolaires au cinéma
pour votre école entre septembre 2013 et mai 2014
et vous obtiendrez une soirée **GRATUITE** au cinéma
pour un groupe allant jusqu'à 30 enseignants!*

Pour de plus amples renseignements,
communiquiez avec nous à servicesauxgroupes@cinplex.com
ou au 1.800.313.4461 ou visitez Cinplex.com/ServicesAuxGroupes


CINEPLEX
GROUPES ET ÉVÉNEMENTS

©2013 Cinéplex Divertissement LP ou utilisation sous licence.

Vivre mieux

L'empathie est une des normes professionnelles des enseignantes et enseignants de l'Ontario. Durant le temps des Fêtes, montrez l'exemple et offrez des cadeaux qui font une différence dans le monde.

DE TRACEY HO LUNG

1 Entre le 15 novembre et le 8 décembre, pour chaque 5 \$ que vous dépensez dans une boutique Urban Barn, un abri local reçoit une couverture polaire. L'an passé, Urban Barn a donné 8 000 couvertures à divers abris au Canada.

urbanbarn.com



3 Les boutiques The Body Shop ont pris l'initiative de donner 300 000 \$ de la vente de cadeaux pour financer la construction de cinq nouvelles écoles dans une communauté de commerce équitable au Népal, dans le sud et le nord de l'Inde, au Honduras et au Ghana. thebodyshop.ca

4 La compagnie Avon donne tous les profits de chaque vente d'un bracelet *Allez de l'avant* à la Fondation canadienne des femmes et aux programmes de mentorat de l'organisme Grandes sœurs; (bracelet, 9 \$; avec brillants, 20 \$). Ce bracelet en caoutchouc est aussi une clé USB de 1 Go. avon.ca

5 L'organisme Me to We vend divers articles (p. ex., papeterie, livres, vêtements, accessoires et articles de voyage) produits localement dans des pays tels que l'Inde, le Kenya et l'Équateur. Une moitié des profits va directement à leur organisme partenaire, Enfants Entraide, et l'autre est réinvestie dans l'entreprise sociale. metowe.com

2 La compagnie canadienne certifiée équitable Ethical Bean Coffee a fait équipe avec des organismes caritatifs locaux et internationaux consacrés aux enfants ainsi qu'aux arts et à la culture. Entre autres, Ethical Bean Coffee fait chaque année un don de 20 000 \$ à Child Aid pour son projet Somos, qui a pour but de construire un village au Guatemala pour les orphelins et les enfants abandonnés. Un sac de grains de café d'Ethical Bean Coffee se vend 11,99 \$. ethicalbean.com

Plan Canada

(bit.ly/18ZDY1I) Améliorez la vie des enfants en appuyant Plan Canada, organisme qui permet la construction d'écoles, la formation d'enseignants, l'ouverture de cliniques médicales et le développement de moyens de subsistances durables pour les habitants. Il s'agit du cerveau derrière l'initiative Parce que je suis une fille, laquelle aide les filles partout dans le monde à surmonter la discrimination.



Opération sourire

(bit.ly/1bbRgcs)

Les dons permettent aux enfants nés avec un bec-de-lièvre ou une fente palatine de recevoir une chirurgie reconstructive dans un milieu sécuritaire et bienveillant. De plus, l'organisme forme les médecins locaux, fournit des bénévoles du domaine médical et envoie les fournitures nécessaires. En 2012, Opération sourire a effectué gratuitement 18 668 opérations.



Ce n'est pas toujours nécessaire d'offrir un cadeau emballé. Faites un don à un organisme sans but lucratif et votre cadeau aura des répercussions au-delà de la salle de classe.



Canadian Feed the Children

(bit.ly/17bZkyf)

L'organisme caritatif canadien offre des solutions durables pour nourrir les enfants en Bolivie, en Éthiopie, au Ghana, en Haïti et en Ouganda, et même au Canada, grâce à la création de jardins dans les écoles et de programmes de nutrition. Une section est consacrée aux meilleurs cadeaux : achetez un poulet pour 15 \$ ou équipez une garderie pour 300 \$.



Kiva

(bit.ly/HK1sBI) Offrez un micro-prêt sans intérêt (aussi peu que 25 \$) aux personnes qui vivent dans des pays où elles n'ont pas accès au système bancaire traditionnel. Vous choisissez les personnes qui peuvent profiter de votre don : financez un fermier qui doit acheter des graines au Guatemala ou aider quelqu'un à réparer un toit au Pakistan. On vous avisera quand le prêt est remboursé. Vous pouvez ensuite prêter à une autre personne et poursuivre l'effet domino.





fenêtre sur le monde ✈️

Brent Robillard, EAO, aide ses élèves à élargir leurs horizons et à devenir des citoyens du monde.

DE TRISH SNYDER

«**A**ujourd'hui, nous allons voir comment on vit dans un pays en développement», dit Brent Robillard, EAO, à sa classe de civisme (en français) de 10^e année à la Thousand Islands Secondary School de Brockville. Il distribue des cartes de jeu photocopiées et établit les règles : «Vous devez choisir un scénario et accumuler autant d'aliments que possible. Quiconque accumule le plus de nourriture sera déclaré gagnant.»

Les élèves se mettent en groupes et lisent à tour de rôle des scénarios du jeu The Survivor Game créé par la Canadian Hunger Foundation. Dans un cas, un jeune homme doit choisir entre travailler à la ferme familiale et aller à l'école, trouver un meilleur emploi et subvenir aux besoins de sa famille. D'autres cartes décrivent une famille qui vient de perdre sa récolte en raison de conditions météorologiques extrêmes et, dans un autre cas, des aliments vitaux sont échangés pour des médicaments.

«Est-ce que tout le monde a la même quantité de nourriture?», demande M. Robillard à sa classe à la fin de l'activité. Les élèves éclatent de rire : un élève a obtenu deux cartes, tandis qu'un autre en a 18. «On peut en rire parce que c'est un jeu», dit M. Robillard. Mais, en réalité, que se passerait-il si suffisamment de personnes se mettaient en colère parce qu'elles n'arrivaient pas à nourrir leur famille? Une guerre, dit un élève à voix basse. Un acte de terrorisme, dit un autre. «Qui pense que c'est juste?», demande-t-il. Personne ne lève la main.

PHOTOS : JAIME HOGGE



Brent Robillard, EAO, et ses élèves jouent à un jeu qui simule les difficultés de subvenir à ses besoins dans un pays en développement

Un programme comme nul autre

Certains de ces adolescents ne se sont jamais aventurés plus loin de Kingston, mais M. Robillard veut élargir leurs horizons et leur faire vivre des expériences concrètes. Le cours de civisme fait partie du programme d'études internationales de l'école, programme unique qui sensibilise les élèves aux enjeux mondiaux, les inspire à faire une différence dans

le monde et leur permet de participer à une mission humanitaire en Amérique centrale. Ce programme existe grâce à M. Robillard et à sa femme, Caroline Bergeron, EAO, qui l'ont conçu et présenté à l'Upper Canada District School Board, en 2004. Passionné des droits de la personne, le couple, qui a beaucoup voyagé, avait envisagé un programme de quatre ans en français ayant pour objectif de cultiver les esprits et d'encourager les élèves à poursuivre leurs études linguistiques. «Certaines écoles se spécialisent en art dramatique ou en santé et bien-être, fait valoir M. Robillard. Nous avons pensé que ce serait une excellente façon pour un élève curieux d'obtenir son diplôme.»

Chaque fois que Donald Lewis, EAO, directeur de l'école, entend la classe de M. Robillard plongée dans un vif débat, il se souvient pourquoi Robi, comme l'appellent ses élèves, a remporté le Prix du premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement dans la catégorie Nouvel enseignant de l'année en 2010-2011. «Brent a compris que les élèves s'investissent davantage lorsqu'ils réalisent qu'ils apprennent quelque chose de réellement pertinent.»

Le programme de huit crédits allie un enseignement spécialisé à un diplôme d'études secondaires. M^{me} Bergeron est chargée des

quatre crédits de français, tandis que M. Robillard enseigne en français l'histoire canadienne, l'aide internationale et le développement, et des demi-cours sur les possibilités de carrière et le civisme, ainsi que l'espagnol. «Apprendre une autre langue est le premier pas vers la découverte du monde et d'une autre culture», explique M. Robillard. Par exemple, lorsque le groupe va au Nicaragua pour une mission humanitaire, leurs hôtes ne parlent que français ou espagnol. M. Robillard a ainsi créé une version espagnole du jeu Jeopardy, conjuguant des verbes et donnant des leçons de vocabulaire sur le tableau interactif.

Tous les ans, M. Robillard fait le point sur les enjeux mondiaux de l'heure. Dans son cours d'histoire canadienne de 10^e année, il décompose les concepts du multiculturalisme et aborde tous les sujets, par exemple, les politiques d'immigration racistes du Canada au début du XX^e siècle (comme la taxe d'entrée imposée aux immigrants chinois) et la politique actuelle concernant les réfugiés. Dans le cadre du programme d'études interdisciplinaires, le cours sur l'aide internationale englobe l'économie, la géographie et la sociologie. M. Robillard se rappelle la fois où les élèves s'étaient indignés en découvrant l'écart entre ce qu'il faudrait pour éliminer la pauvreté (0,7 % du revenu national brut selon

essayez le

volontourisme ✈️

Pour une expérience internationale économique qui va au-delà du tourisme, essayez les programmes de volontourisme. Brent Robillard a participé à cinq missions avec Voyages Tour Étudiant (VTE). Outre le Nicaragua, VTE propose des programmes de logement chez l'habitant à Antigua, en Équateur, au Costa Rica, au Pérou et au Mexique. «La plupart des agences de voyage destinées aux élèves font équipe avec des organismes internationaux en vue d'offrir des voyages humanitaires, lesquels se traduisent en général par des coûts plus élevés, fait valoir M. Robillard. VTE travaille directement avec des groupes communautaires dans les pays d'accueil et des ONG canadiens sans but lucratif afin d'offrir une expérience authentique à prix abordable.» bit.ly/16y3Kz2

une estimation des Nations Unies) et ce que dépensent les pays (Canada, 0,32 %; États-Unis, 0,19 %). «Pour être un citoyen du monde, il faut être averti, de dire M. Robillard. Mon rôle est d'aborder les enjeux mondiaux avec mes élèves pour leur donner un forum de discussion.»

Les élèves s'engagent

Après la prise de conscience vient la prise en main. Au lieu de passer un test à la fin du cours de civisme de 10^e année, les élèves doivent s'impliquer dans la communauté. Certains participent à des campagnes contre la pauvreté, d'autres appuient des organismes qui luttent pour les droits des femmes ou pour mettre fin à la conduite automobile avec facultés affaiblies. Un garçon a appris que les Haïtiens manquaient à tel point de nourriture après le séisme de 2010 qu'ils se nourrissaient d'argile salée. Il a, par la suite, organisé une vente de gâteaux d'argile salée à l'entrée de l'école pour attirer l'attention d'un grand nombre d'élèves et les sensibiliser à la faim, tout en recueillant quelques dollars pour la Croix-Rouge.

Grâce à l'Humanitarian Educational Leadership Programme (HELP) que supervisent M. Robillard et M^{me} Bergeron, les élèves sont en mesure d'accomplir d'autres bonnes actions. Une collecte de pièces de monnaie est à l'ordre du jour d'un dîner-rencontre dans le cadre duquel deux jeunes filles tentent de recruter des bénévoles pour apposer des affiches et recueillir des fonds. (Elles ont finalement amassé plus de 500 \$.) Il y a une nouvelle collecte de fonds tous les mois, au moyen d'activités allant d'une course de cinq kilomètres à un jeûne de 24 heures, afin de mobiliser la communauté et de soutenir des organismes tels que Vision mondiale et Enfants Entraïde.

Une délégation d'élèves du cycle supérieur se rend au Nicaragua pour une mission humanitaire de 15 jours. Ils habitent dans des maisons qui font la moitié de leur salle de classe au Canada et travaillent côte à côte avec les parents de leur famille d'accueil.

Ils nettoient des parcs, débroussaillent et plantent des arbres sur des fermes, et livrent des fournitures scolaires aux enfants qui travaillent dans le dépot local. Les familles nicaraguayennes sont payées 9 \$ par jour, par élève, pour leur hospitalité – une somme appréciable quand leur salaire moyen est de 2 \$ par jour.

Il n'est pas inhabituel que des élèves fondent en larmes au cours de la première semaine. «Ils sont bouleversés par ce qu'ils voient et vivent : des chiens émaciés, des enfants nus qui traînent dans la rue, pas d'eau, même froide, des lits de camp pour dormir, précise M. Robillard. Mais quand vient le moment de rentrer, ils ne veulent pas partir, poursuit-il. En rentrant, ils se sentent quelque peu impuissants et déconcertés parce qu'ils réalisent qu'ils ont beaucoup appris de leur expérience – comment rire lorsqu'on a rien, comment s'amuser sans jeux vidéo. C'est la meilleure façon pour les élèves de découvrir le monde et de voir de première main l'écart entre les nantis et les démunis.»

Des écrivains en herbe

«Certains élèves poursuivent des études en développement international ou en droits de la personne, déclare M. Lewis. L'influence que peut avoir un pédagogue sur ses élèves est impressionnante.»

Presque aussi impressionnant qu'amener des adolescents à rédiger des nouvelles de 30 000 mots, exploite que M. Robillard a réussi en réinventant le cours de rédaction pour en faire un cours d'études littéraires. Poète et auteur primé (il a publié son plus récent roman, *Drift*, en 2011), il décompose le processus de rédaction en des éléments tels que l'intrigue, la caractérisation, le point critique, le conflit et l'intervention. Avant que les élèves puissent commencer à écrire un scénario détaillé, il les encourage à envisager l'intrigue comme de courts épisodes; ils s'exercent en examinant le titre des chapitres d'un DVD de la trilogie *Le Seigneur des anneaux*.

Grâce à des exercices quotidiens griffonnés sur les pages d'un épais

au service des citoyens

du monde ✈️

Faites découvrir la citoyenneté mondiale et les études internationales à vos élèves. Visitez le site des organismes préférés de Brent Robillard pour obtenir d'excellentes ressources gratuites :



1. CANADIAN HUNGER FOUNDATION
bit.ly/GHFQpf
2. ZONE DES PROFS : AFFAIRES ÉTRANGÈRES, COMMERCE ET DÉVELOPPEMENT CANADA
bit.ly/1hun6aG
3. CANADIAN GEOGRAPHIC
bit.ly/1aEdc1i
4. ENFANTS ENTRAÏDE
bit.ly/17xFITV
5. NATIONS UNIES CYBERSCHOOLBUS (site en anglais seulement)
bit.ly/GlQKdQ
6. OXFAM QUÉBEC
bit.ly/HsliAF

bloc-notes, les élèves écrivent davantage de mots dans le cours de rédaction que dans tous les autres cours réunis! «Je leur dis qu'à la fin du cours, leur bloc-notes ressemblera à du grabouillis», fait remarquer M. Robillard. Empruntant des idées de l'auteure Natalie Goldberg, M. Robillard commence par une phrase telle que «Je me rappelle quand...» et demande à ses élèves de la développer en écrivant sans arrêt pendant cinq minutes. Puis pendant sept minutes. Puis neuf. «Lorsqu'ils lisent leur composition à voix haute, leurs réactions sont étonnantes. Des éclats de rire, des applaudissements spontanés... on a tout entendu», s'exclame-t-il.

Les élèves n'ont pas peur de montrer leur travail parce qu'ils apprennent l'art subtil de la critique constructive dans de petits groupes de rédaction. M. Robillard prépare la classe à une évaluation par leurs pairs en expliquant les besoins de diverses personnalités : certains veulent une critique franche de leur travail et savoir ce qu'ils doivent

améliorer; d'autres ont besoin d'une approche plus délicate. Les élèves choisissent la personnalité qui correspond le plus à la leur et le groupe fournit ensuite des commentaires en conséquence.

À l'instar de leur enseignant, les élèves se sont habitués à ce que leur travail soit publié. Une fille a publié elle-même son premier roman et commencé à travailler sur son second. Beaucoup d'entre eux ont gagné des concours de rédaction de nouvelle. Ce matin-là, un élève de 11^e année est arrivé en serrant dans sa main une lettre d'acceptation de la revue *The Claremont Review*, un journal littéraire international respectable pour adolescents, qui n'accepte que moins d'un pour cent des soumissions.

M. Robillard se réjouit de jouer un rôle dans les réalisations de ses élèves, mais dit qu'il éprouve autant de satisfaction lorsqu'un ancien élève lui avoue qu'il continuera d'écrire dans son bloc-notes même s'il n'est jamais publié. «Je

réalise qu'ils valorisent l'écriture et le processus créatif.»

Ouvrage collectif

Il y a quelques années, la classe de rédaction de M. Robillard a transformé des coupures de journaux du XIX^e siècle portant sur les épaves dans le fleuve Saint-Laurent en *Dive Brockville*, livre sur la plongée sous-marine locale qui comprenait un journal de bord illustré par les élèves en arts visuels de son collègue David Sheridan, EAO. Ce livre primé, décliné en trois éditions, s'est suffisamment vendu pour financer une sculpture publique. «Brent se fait un vrai plaisir de voir ce que ses élèves ont accompli, déclare M. Sheridan, lui aussi lauréat du Prix du premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement.

«Ce n'est pas facile de trouver des enseignants qui sont prêts à investir 100 heures de leur temps pour enrichir le curriculum. Lorsqu'on travaille avec une personne de ce calibre, elle nous inspire à hausser la barre.» ■

Livres numériques

Avez-vous consulté notre collection de livres numériques en français et en anglais?

La bibliothèque Margaret-Wilson offre encore plus de services gratuits! En effet, nous avons ajouté une collection de livres numériques en français et en anglais. Notre collection offre des ressources sur une foule de sujets, dont l'éducation de l'enfance en difficulté, la gestion de classe et les stratégies d'enseignement et de leadership.

Vous pouvez télécharger la collection numérique et consulter toute une gamme d'autres ressources gratuites à

oeeo.ca → Membres → Bibliothèque.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité



à venir



EAO memberperks[™]

Profitez de nombreux rabais, allant des chaussures aux voyages en passant par les bijoux et les voitures!

*Tous droits réservés Verigo Inc. 2013. Memberperks[™] est une marque déposée de Verigo Inc. Toutes autres marques de commerce appartiennent à leur propriétaire respectif. V3_2013002

verigo

Avez-vous changé d'adresse électronique?

Pour mettre à jour votre adresse électronique :

1. www.oeeo.ca
2. Cliquez sur «**Membres**», dans la barre de navigation horizontale, et ouvrez votre dossier (ou inscrivez-vous à la Section réservée aux membres).
3. Cliquez sur «**Profil**» dans le menu de droite.
4. Changez votre adresse électronique.
5. Cliquez sur «**Sauvegarder**» au bas de la page.

Et voilà, le tour est joué!



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité



**LES JARDINS
BOTANIQUE
ROYAUX**

www.rbg.ca



Programmes de l'école en français sur place,
OU vidéoconférences interactives

- Maternelle et niveaux 1-12
- Réservez sur internet à www.rbg.ca/schools

LA BIODIVERSITÉ • LA BOTANIQUE • LA CONSERVATION
L'ÉCOLOGIE DE PLANTES • L'ENVIRONNEMENT



DU TALENT À REVENDRE

L'acteur Patrick J. Adams doit une fière chandelle à Deborah Barton-Moore pour l'avoir remis sur la bonne voie.

DE RICHARD OUZOUNIAN

Sous les applaudissements de la salle, Patrick J. Adams s'approche du podium pour accepter le titre de membre honorifique de la très prestigieuse University College Dublin Law Society. Le club, qui a déjà accordé cette distinction à des personnalités aussi renommées que Noam Chomsky et Bill Clinton, a décidé d'honorer ce Torontois de 32 ans, décrit par l'auditrice de la société comme étant «celui qui aura su redonner une image séduisante à la profession avocate».

Bien que le public accepte cette description sans la moindre hésitation, M. Adams n'est en fait pas un avocat – loin de là. L'acteur intronisé explique : «Je ne fais que jouer le rôle d'un avocat».

Le personnage qu'incarne M. Adams est celui de Mike Ross dans la série télévisée à succès *Suits (Les deux font la paire)*. Il s'agit d'un étudiant, trafiquant de drogue, qui se retrouve obligé d'abandonner l'université et qui triche aux examens d'entrée à la faculté de droit. C'est alors qu'il décroche une entrevue pour un poste pour lequel il n'est pas qualifié. Sa mémoire photographique lui permet ainsi de devenir le bras droit d'Harvey Specter, l'un des meilleurs avocats de la ville.

La série tourne autour du rapport de force entre Mike et Harvey et de leur manière de tester leurs forces et leurs faiblesses mutuelles. Alors que Mike est débrouillard, Harvey connaît bien la loi et, ensemble, ils sont imbattables.

«L'humour tourne surtout autour de cette relation. Cela dit, il se cache un message important. Il ne faut jamais sous-estimer l'importance d'un mentor. Il faut trouver quelqu'un qui soit capable d'inspirer et d'encourager les autres.»



Deborah Barton-Moore et Patrick J. Adams codirigent la production de la pièce *Cyrano de Bergerac* jouée par les finissants de la Northern Secondary School. «Je n'en reviens toujours pas que Debbie ait accepté de partager une telle responsabilité», dit-il maintenant.

«Patrick avait le rôle de Marat, et bien qu'il n'avait qu'à rester assis à faire des discours politiques dans une baignoire, je me souviens à quel point ses discours étaient captivants.»

Et il a été chanceux. Non seulement M. Adams a-t-il su incarner la dynamique parfaite entre l'élève et le mentor, mais il a également eu la chance d'en faire l'expérience à titre personnel assez tôt, grâce à une personne qui lui a fourni les outils nécessaires pour parvenir à la carrière réussie dont il jouit aujourd'hui. Cette personne, c'était Deborah Barton-Moore. Enseignante de théâtre à la Northern Secondary School pendant 20 ans, c'est elle qui, pendant une bonne partie de cette période, a été à la tête du département et a travaillé directement avec le jeune Patrick de la 10^e à la 13^e année.

Celui-ci savait dès son plus jeune âge qu'il voulait devenir acteur, et c'est pour cette raison qu'il a pris une décision dès l'école secondaire qui a changé le cours de sa vie à jamais : s'engager. «Ma famille déménageait pour s'installer à nouveau dans le quartier des Beaches (à Toronto)

et tout le monde pensait que c'était là que j'irais à l'école. Mais j'avais entendu parler des cours de la Northern Secondary School, et je voulais en savoir plus.»

Comédien en herbe

Patrick Adams a été impressionné par l'espace qu'occupaient le théâtre et les représentations théâtrales dans cette école. Pour lui, il n'y avait plus aucun doute. «Même si cela impliquait une heure et demie de trajet tous les jours, je savais que c'était l'endroit où je devais être.»

Le travail avec M^{me} Barton-Moore, ce n'était pas pour tout de suite, mais la présence du jeune homme avait été remarquée. L'enseignante, désormais retraitée, se souvient de sa première impression de Patrick lorsqu'il a joué à l'école dans la pièce *Marat-Sade*, histoire complexe écrite par Peter Weiss portant sur la Révolution française.

«Les jeunes se retrouvent dans une situation tellement délicate à l'école secondaire. Ils prennent des décisions qui auront un effet sur le reste de leur vie. Debbie m'a donné bien plus que des cours d'art dramatique.»

«Patrick avait le rôle de Marat, et bien qu'il n'avait qu'à rester assis à faire des discours politiques dans une baignoire, je me souviens à quel point ses discours étaient captivants.»

Quand il n'était pas assis dans son bain, Patrick pouvait voir l'influence de M^{me} Barton-Moore sur ses élèves. «Debbie s'intéressait passionnément à ses élèves et à ce qu'ils pouvaient lui enseigner, explique-t-il. Elle avait un grand enthousiasme et faisait preuve d'une véritable curiosité; elle traitait tout le monde comme si chacun avait quelque chose à contribuer.»

Duo dynamique

Lorsque l'élève et l'enseignante ont finalement uni leurs forces, ils n'ont pas été déçus. «Il n'y avait pas beaucoup d'enseignants du secondaire qui parlaient aux élèves comme à de véritables êtres humains, se souvient-il, mais cette enseignante-là a été l'une des toutes premières personnes à me dire : "Tu peux y arriver. Tu peux vraiment y arriver." Elle m'a appuyé dès le départ et le plus important, c'est qu'elle croyait en moi en tant qu'acteur.»

Lorsqu'ils commencent à travailler ensemble, Patrick remarque quelque chose de particulier dans l'approche de l'enseignante. «Bien que nous étions notés sur le produit, elle se souciait particulièrement du procédé.» Chose que M^{me} Barton-Moore confirme. «Il y a beaucoup d'élèves qui ont du potentiel, mais qui s'arrêtent là. Ce n'est pas ça qui importe. Pour moi, ce qui comptait le plus, c'était le travail que les élèves mettaient dans leurs projets et ce qu'ils en tiraient.»

Durant sa dernière année au secondaire, Patrick assume la responsabilité de rôles encore plus importants. M^{me} Barton-Moore lui suggère de diriger conjointement avec

elle la pièce *Cyrano de Bergerac* jouée par les élèves de dernière année.

«Lorsque j'y pense, je n'en reviens toujours pas que Debbie ait accepté de partager une telle responsabilité. Elle m'a laissé donner du mien. Ce n'était pas le genre de scénario où l'élève se retrouve seul à ne rien faire», explique M. Adams.

«Beaucoup de gens pensent que, lorsqu'une enseignante ou un enseignant dirige une pièce conjointement avec un élève, ce sera un voyage effrayant, mais avec Patrick, cela n'a pas été le cas, raconte M^{me} Barton-Moore d'un air réjoui. Il était capable de détecter les contradictions présentes chez ses personnages et de leur donner vie sur scène.»

Coup de pouce

Bien entendu, enseignante et élève connaîtront quelques différends. Notamment quand Patrick estime que son avenir d'acteur serait plus prometteur s'il poursuivait ses études aux États-Unis. «J'ai demandé à Debbie de l'aide pour les monologues que j'allais présenter aux auditions et, bien entendu, elle a accepté. Mais j'ai ensuite reporté les auditions, en trouvant à chaque fois des excuses. Lorsque nous nous sommes enfin entretenus, Debbie et moi, elle a été franche, explique-t-il. C'est là qu'elle m'a dit : «Tu n'as pas l'air de prendre tout ça au sérieux. Une occasion exceptionnelle se présente à toi, tu as eu des semaines pour te préparer et cela fait un bon moment que je suis prête à t'aider et tu te désistes chaque fois. Il faut que tu commences à prendre tout ça au sérieux.»

Le jeune acteur n'en revenait pas. «C'était la première fois que je me retrouvais dans une telle situation d'échec : le sabotage de mes propres chances de réussite, par peur de ne pas réussir. Ce qui différencie Debbie des autres, c'était qu'elle était la première personne à me le faire remarquer.»

Sur le conseil de son mentor, Patrick ira poursuivre ses études à l'Université de Californie du Sud, où il fera un baccalauréat en art dramatique, obtiendra son diplôme avec distinction et débutera enfin sa carrière. Plus tard, il lui exprimera ses remerciements en l'invitant au tournage de la série. «Je n'avais jamais assisté à un tournage télévisé, explique M^{me} Barton-Moore, pour moi, c'était un monde étrange et magique.»

Étoile montante

L'ancienne enseignante refuse de dire qu'elle savait que Patrick Adams avait le potentiel de devenir une célébrité. «J'ai appris à ne pas trop me poser ce genre de questions, ajoute-t-elle. Beaucoup d'élèves ont le potentiel, mais on ne sait jamais lesquels iront jusqu'au bout.»

Ce que M^{me} Barton-Moore admet cependant, c'est que Patrick Adams possédait bel et bien un talent particulier qui lui a permis de prendre une longueur d'avance. «Il savait exprimer ses sentiments, et ce, d'une façon tellement admirable. Il savait faire un examen de conscience à son propre avantage.»

M. Adams ressent toutefois de l'émotion lorsqu'il repense aux moments passés avec M^{me} Barton-Moore. «Les jeunes se retrouvent dans une situation tellement délicate à l'école secondaire. Ils prennent des décisions qui auront un effet sur le reste de leur vie. Il faut trouver la personne qui nous permettra d'être nous-mêmes. Debbie m'a donné bien plus que des cours d'art dramatique.»

Au fil des ans, le duo a réussi à garder le contact, mais pas autant que M. Adams l'aurait souhaité. «Notre solidarité va au-delà du temps et de l'espace, affirme l'acteur, et à chaque fois que je me retrouve avec Debbie, je sens que j'ai encore beaucoup à apprendre.» ■



Stress
Tare

S
R
Co
E



outien
espect
mpassion
mpathie

Remue-méninges

Des idées nouvelles pour appuyer les élèves ayant des problèmes de santé mentale

DE JENNIFER LEWINGTON

Dépassés, déçus, désespérés... Les émotions étaient palpables quand des enseignantes et enseignants de Sarnia se sont exprimés sur les problèmes de santé mentale dans leur classe. Le très grand nombre des réponses fournies dans la section des commentaires d'un sondage, ainsi que leur intensité, ont stupéfié les chercheurs.

«Ils disaient tous : “Je me soucie de mes élèves, mais je ne sais plus quoi faire. Je suis au bord de l'épuisement, au bout du rouleau”», dit Michaela Smith, épidémiologiste au Chatham-Kent Public Health Unit, l'agence qui a effectué le sondage auprès de deux conseils scolaires en partenariat, le Lambton Kent District School Board et le St. Clair Catholic District School Board.

Les pédagogues interrogés se sentaient relativement préparés à relever les défis liés au déficit d'attention, mais mal préparés à affronter la dépression et le suicide chez les élèves. «Nous ne pouvons pas enseigner à ceux qui ne peuvent pas apprendre, car nous ne touchons pas aux problèmes [de santé mentale] sous-jacents», dit M^{me} Smith en résumant les préoccupations des enseignants.

Le malaise des enseignants de Sarnia, que l'on vit ailleurs aussi, est dévoilé au moment où la province introduit un vaste remaniement, sur dix ans, des services en santé mentale. La première étape de la *Stratégie ontarienne globale de santé mentale et de lutte contre les dépendances*, annoncée en 2011, s'accompagne de 257 millions de dollars sur trois ans (puis de 93 millions de dollars par an) afin de financer une gamme d'initiatives en milieu scolaire.

La stratégie fournit un accompagnement et d'autres types d'appui aux conseils scolaires afin d'informer et de sensibiliser les communautés scolaires aux problèmes de santé mentale, de réduire les préjugés qui y sont associés et de collaborer comme jamais auparavant avec les agences de santé pour faciliter l'accès aux soins.

L'attention dont font l'objet les écoles s'est fait attendre beaucoup trop longtemps, disent des intervenants. Un jeune sur cinq vit un problème de santé mentale (p. ex., anxiété, stress, déficit d'attention avec hyperactivité, troubles de l'humeur, schizophrénie, dépression, suicide). Ils ne reçoivent pas tous les traitements nécessaires. Pour les écoles, le défi est de créer un environnement propice à la réussite scolaire, et au bien-être social et émotif de chaque élève.

C'est pourquoi la «classe empathique», qui privilégie l'empathie, l'engagement et l'apprentissage, devient un élément important dans la stratégie pour favoriser la santé mentale en milieu scolaire.

Les cultures autochtones

OFFRENT BEAUCOUP DE MODÈLES POSITIFS ET SAINS FAVORISANT LA MOTIVATION ET L'APPRENTISSAGE À L'ÉCOLE, ET LE RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT.

«C'en est un élément central, dit Kathy Short, directrice de l'équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles, réseau établi par le ministère de l'Éducation pour aider les 72 conseils scolaires de langue anglaise de la province à mettre en œuvre la stratégie. Il est crucial que les classes soient des milieux accueillants, que les enseignants connaissent leurs élèves et que ceux-ci se sentent suffisamment à l'aise pour prendre des risques dans l'acquisition des compétences nécessaires pour socialiser et apprendre. Les enseignants sont les yeux, les oreilles et le cœur de ce travail.»

Même si la stratégie en est encore à ses débuts, elle façonnera éventuellement de nouvelles pratiques à l'intérieur comme à l'extérieur des classes. «Ce n'est pas seulement une question de cerner ce que les enseignants doivent savoir, dit Ian Manion, directeur général du Centre d'excellence de l'Ontario en santé mentale des enfants et des adolescents. Les connaissances des prestataires de services de santé dans la communauté et l'arrimage entre ces prestataires sont tout aussi importants.»

Des classes empathiques existent dans certaines des 5 000 écoles de la province, mais elles n'ont pas suffisamment d'appui.

«L'excellence est présente partout dans la province, mais de façon inégale, dit Judith Nyman, coordonnatrice de la Coalition pour la santé mentale des enfants et des adolescents de l'Ontario, vaste groupe de défense des droits. Les bons pédagogues ont toujours eu des pratiques exemplaires de manière intuitive, mais, dorénavant, nous serons très précis quant aux conditions qui doivent exister en classe pour accroître la résilience des enfants et des adolescents. Par contre, cela prend du temps.»

De l'appui pour les élèves

Un élève sait reconnaître une classe empathique quand elle l'est. À la St. Patrick Catholic Secondary School de Sarnia, les élèves de 11^e et de 12^e année servent de mentors à des élèves de 9^e dans un programme de sensibilisation à la santé mentale. Confiants, les élèves du cycle supérieur nomment sans hésiter les ingrédients clés de ce programme : communication, respect, confiance, compréhension et sentiment de sécurité. «Si nous avons un problème, ils [les enseignants] ne sont jamais trop occupés pour nous parler», dit le mentor Trevor Ducharme. Quand ils ne savent pas la réponse, ils nous aident à la trouver.»

Son expérience n'est pas universelle. Dans son rapport *Building a Better School Environment for Youth with Mental Health and Addiction Issues*, publié cet automne, le Comité d'action jeunesse de Santé mentale pour enfants Ontario a donné les résultats d'un sondage réalisé auprès de 300 élèves et étudiants de 11 à 25 ans. Parmi eux, seulement 35,1 pour cent estimaient que le personnel de leur école comprenait les problèmes de santé mentale. Le rapport recommande que les élèves jouent un plus grand rôle pour favoriser une meilleure communication avec les enseignants et réduire les préjugés.

«Un élève qui vit un stress peut être perçu comme rebelle, tandis qu'un enseignant concerné peut sembler porter un jugement sur lui, ont écrit les auteurs du rapport. Trop souvent, les élèves aux prises avec un grave problème de santé mentale sont ignorés, car on se dit qu'ils "traversent une phase"».

Les élèves ayant un problème de santé mentale disent qu'on les envoie souvent promener. «Les gens pensent que l'on veut se faire remarquer, dit une adolescente trop jeune pour être identifiée et qui a participé au camp annuel pour jeunes leaders de Santé mentale pour enfants Ontario, à Orillia, en juillet dernier. Mais nous vivons des difficultés, comme tout le monde.»

Le camp fournit de la formation dans le cadre de la campagne contre les préjugés *The New Mentality*. Des ados y racontent volontairement quels moyens leur localité (à l'intérieur comme à l'extérieur de l'école) a mis en œuvre pour sortir de l'ombre les problèmes de santé mentale. Souvent francs (comme cette adolescente qui ne faisait aucun effort pour cacher ses marques de coupures aux bras et aux jambes), les bénévoles refusent de se laisser définir par la maladie dont ils sont atteints.

Ils s'attaquent de front au rejet dont ils font l'objet. Une jeune femme a décrit comment elle était ostracisée par ses camarades, qui craignaient «d'attraper» sa maladie. Une autre a montré ses dessins décrivant les heures d'ouverture limitées affichées sur le bureau d'un conseiller. On peut y lire : «Ma maladie mentale n'a pas d'horaire. Pourquoi en avez-vous?»

De plus en plus, les écoles reconnaissent les élèves en tant qu'alliés. Cette année, avec l'appui de professionnels de la santé mentale, des élèves qui agissent en tant que conseillers dans leur école ont animé un atelier sur la santé mentale pour l'Hamilton-Wentworth District School Board.

«Beaucoup de gens pensent que si on est atteint d'une maladie mentale, on peut "s'en remettre, juste comme ça", dit Alexandra Ewing, EAO, qui a organisé l'événement avec Sydney Stenekes, EAO, elle aussi conseillère dans son école secondaire. Grâce à l'atelier, beaucoup d'élèves ont appris que ce n'est pas le cas.» Selon M^{me} Stenekes, il est tout aussi important pour les élèves de savoir qu'ils peuvent changer les idées reçues. «Amorcer une discussion est la première étape pour éliminer les préjugés», dit-elle.

L'atelier s'insère dans une stratégie plus large du conseil scolaire pour faire

réfléchir les élèves sur la santé mentale. «Nous voulons être très clairs quand nous demandons aux élèves ce dont ils ont besoin, ce que nous pouvons faire différemment, ce que nous devons continuer de faire et ce qui ne devrait pas changer», dit le directeur, John Malloy, EAO.

Des approches individualisées

Par un beau matin ensoleillé de septembre, à la P.E. McGibbon Public School, une école élémentaire de Sarnia, l'attention portée aux élèves est évidente dans la cour d'école. L'enseignante de 5^e-6^e année Heather Parnham, EAO, et ses élèves parlent ensemble. Quelques minutes plus tard, l'enseignante accueille chacun de ses élèves par leur prénom, à la porte de sa classe située au premier étage.

Comme dans les statistiques canadiennes, dans sa classe de 25 élèves, un enfant sur cinq a reçu un diagnostic de trouble de santé mentale. Bien avant que ses élèves ouvrent un de leurs cahiers, M^{me} Parnham prend le temps de leur enseigner à écouter les autres respectueusement, à faire preuve d'empathie et à résoudre les conflits. Pour faire la liste des présences, les élèves cochent leur nom sur un tableau blanc et choisissent un symbole pour communiquer leur humeur : joyeux, triste ou couci-couça. Quelques minutes plus tard, les élèves s'assoient en cercle par terre et ceux qui le veulent peuvent parler d'une peine, par exemple, de la mort de leur animal de compagnie.

«En septembre et en octobre, ma priorité est de bâtir un sentiment de fraternité et d'inclusion», dit M^{me} Parnham, qui enseigne depuis 12 ans. Selon elle, cet effort fait en début d'année sur les plans social et émotif constitue le fondement de la réussite de ses élèves.

Une année, elle a donné des écouteurs à une élève anxieuse afin qu'elle puisse ignorer les bruits de la classe. «Je leur montre que chacun aura ce dont il a besoin, dit-elle. Tout le monde n'aura pas la même chose, car nous allons respecter chaque personne.» Ses élèves ne manquent pas souvent un de ses cours et rares sont ceux qui visitent le bureau de la directrice pour un problème de discipline.

«Le programme d'Heather incarne parfaitement ce que nous espérons voir dans une classe et une école sécuritaires», dit Helen Lane, EAO, la directrice de McGibbon. Son école est l'une des sept écoles du Lambton Kent District School Board qui ont un programme pour promouvoir les traits de caractère positifs.

À Hamilton, dans la Saltfleet District High School, la classe empathique se présente sous une forme différente. Ici, Dubravka Prica, EAO, enseignante de 12^e année, s'efforce de créer un endroit sécuritaire pour les élèves, où qu'ils soient dans leur cheminement.

Pendant la semaine de la rentrée, un ancien élève passe lui dire bonjour et recevoir un mot d'encouragement avant d'aller en classe. En guise de bienvenue aux élèves de sa nouvelle classe de tourisme et hôtellerie, M^{me} Prica distribue des «trousses de survie de l'élève» faites à la main avec des babioles achetées au magasin à un dollar, des bonbons et des messages inspirants. Ce n'est pas la dernière fois qu'ils en recevront puisqu'elle en distribuera avant chaque examen.

Elle laisse sa porte ouverte pendant l'heure du midi. Parfois, elle écoute un élève inquiet. Elle est aussi conseillère auprès d'un groupe d'élèves LGBT, une fois par semaine. Cet automne, elle a travaillé en coulisse pour s'assurer que le

bal arc-en-ciel de finissants, le printemps prochain, ne se tienne pas au gymnase, mais dans une salle de réception, comme les autres. «C'est important que les élèves se sentent acceptés», dit M^{me} Prica, qui enseigne à Saltfleet depuis le début de sa carrière, il y a huit ans.

Savoir les mettre à l'aise

Les élèves le sentent. Une jeune diplômée de 19 ans, Kaitlyn Addley, s'est révélée lesbienne à 12 ans et a lutté pour s'adapter à l'école secondaire. M^{me} Prica a pris la peine de lui parler régulièrement quand elle la voyait dans le couloir alors que l'ado était en 9^e année. Elle a ainsi établi une relation d'aide qui a duré pendant tout le secondaire de Kaitlyn.

«Elle m'a dit : "Si tu as des problèmes, si tu veux discuter de quelque chose, tu peux venir me parler"», dit Kaitlyn avant de décrire plusieurs interventions de M^{me} Prica pour la garder sur le droit chemin. Cette expérience a transformé la vision de l'élève concernant les enseignants. «J'ai découvert que certains se soucient vraiment des élèves et les respectent. Ils se soucient aussi de l'inclusion et de l'égalité de chaque personne, dit la jeune femme. M^{me} Prica vit ses principes.»

Ailleurs, les conseils scolaires travaillent ensemble et avec des agences

Formation à l'enseignement

Cet automne, la Faculté d'éducation de l'Université Western Ontario a offert un cours facultatif en santé mentale. C'est le seul cours du genre dans la province. Les étudiants ont sauté sur l'occasion. Ils ont été 38 à s'y inscrire à l'automne, soit autant qu'au printemps, et il y a des listes d'attente pour les deux trimestres.

La doyenne associée de la recherche, Susan Rodger, et son collègue, Alan Leschied, psychologue et membre de la faculté, ont élaboré le cours. «Nous avons demandé aux étudiants en enseignement ce qu'ils savaient sur la santé mentale, a dit M^{me} Rodger. La réponse a été qu'ils se sentaient vraiment désarmés quant à l'éventualité de travailler en classe avec des élèves ayant un quelconque problème ou défi de santé mentale.»

«Le cours est offert en ligne et est donc à la portée des étudiants des régions éloignées. Un milieu d'enseignement inclusif et productif est sain tant pour les élèves que pour les enseignants», précise M. Leschied.

D'autres initiatives sont prévues. Un programme comprendra du contenu sur la santé mentale en septembre 2015. Tous les cours menant à une Q.A comprennent des composantes sur le bien-être et la santé mentale des élèves. Les normes de déontologie de la profession enseignante prévoient également la promotion du bien-être des élèves.



Un élève qui vit un stress

**PEUT ÊTRE PERÇU COMME REBELLE.
TROP SOUVENT, LES ÉLÈVES AUX PRISES
AVEC UN GRAVE PROBLÈME DE SANTÉ
MENTALE SONT IGNORÉS, CAR ON SE DIT
QU'ILS «TRAVERSENT UNE PHASE».**

communautaires pour accroître l'expertise des enseignants afin qu'ils puissent déceler la détresse chez les élèves et savoir où obtenir de l'aide.

À Sarnia, la santé mentale était déjà une priorité avant l'introduction de la stratégie provinciale. En 2010-2011, le Lambton Kent District School Board a perdu huit de ses élèves qui se sont suicidés. «Ces élèves sont passés inaperçus, ils n'ont pas bénéficié d'un suivi. Leur suicide nous a pris par surprise», dit le directeur Jim Costello, EAO, dont le conseil scolaire n'a perdu aucun élève par le suicide au cours des deux dernières années.

La santé mentale était déjà une priorité pour Paul Wubben, EAO, ancien directeur

du St. Clair Catholic District School Board, à la retraite depuis août dernier. M. Wubben et son collègue Jim Costello ont utilisé leurs relations de travail de longue date pour amorcer des réunions périodiques entre des agences des secteurs de l'éducation, de la santé et de la communauté. «Je compare cela à un jeu où il faut relier les points, dit M. Costello. Il existait des organismes pour aider nos jeunes et leur santé mentale, mais nous n'en avons jamais entendu parler.»

Sensibiliser davantage

Toutefois, M. Costello dit que c'est l'arrivée de Lori Brush, en octobre 2012, leader en santé mentale, «qui a été une importante pièce du casse-tête pour

améliorer la situation». C'est dans le cadre de la stratégie que ce poste, financé par les fonds publics, a été ouvert dans chaque conseil scolaire de l'Ontario.

Accompagnée de l'équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles, M^{me} Brush a recueilli des renseignements auprès des enseignantes et enseignants du Lambton Kent District School Board, ce qui lui a permis de cerner les principales préoccupations dans les écoles du conseil scolaire : anxiété, comportement oppositionnel, relations sociales et intimidation. Elle a ensuite animé des groupes de discussion pour déterminer les besoins des personnes concernées, par exemple, une formation sur la gestion du stress. Selon elle, son travail est de «mettre en place les pièces d'un casse-tête» qui intègre la sensibilisation à la santé mentale dans le quotidien de chaque classe.

Au Northern Collegiate Institute and Vocational School, où deux suicides sont survenus en 2010, les élèves ont dit à M^{me} Brush qu'ils voulaient que les enseignants aient plus de plaisir. En juin dernier, le directeur, Gary Girardi, EAO, a répondu à leur préoccupation en organisant une journée d'activités extérieures de leadership organisée par le YMCA.

Le récit d'une enseignante

Enseignante primée qui entraîne aussi de jeunes sportifs, Tracy Sharpe, EAO, sait très bien comment l'anxiété, la dépression, les troubles de l'humeur et les problèmes de comportement peuvent miner le quotidien de ses élèves de l'école rurale du Bluewater District School Board. Mais ce n'est qu'après que son fils aîné, Hayden, âgé de 18 ans, a reçu un diagnostic de dépression qu'elle a connu les préjugés.

Plus tôt cette année, M^{me} Sharpe et son époux, Scott, ont décidé de raconter leur expérience après quatre ans de lutte pour obtenir de l'aide pour leur fils. Durant cette période, ils ont dû repousser des idées reçues, par exemple que leur fils prenait de la drogue ou encore qu'il avait des mauvais parents qui avaient sûrement fait quelque chose de mal.

Enseignante depuis dix ans, M^{me} Sharpe a remporté un Prix du premier ministre pour l'excellence dans l'enseignement en 2007-2008 et a été reconnue pour son travail auprès des élèves ayant des problèmes de comportement. [Cette année, elle a été nommée directrice adjointe d'une école qui va du jardin d'enfants à la 12^e année et elle passera la moitié de son temps à s'occuper des problèmes

de comportement.] Il y a quelques mois, une connaissance de M^{me} Sharpe lui a dit d'un ton réprobateur : «Vous avez gagné un prix du premier ministre, travaillez avec des enfants qui ont des problèmes de comportement et vous ne pouvez même pas vous occuper de votre fils? Vous devez sentir que vous avez échoué.» Blessée, M^{me} Sharpe s'est éloignée. «Je savais que mon fils Hayden ne le méritait pas et que ni lui ni nous n'avons fait quoi que ce soit pour mériter ça.»

Dévoiler publiquement ce qu'elle vivait lui a permis de connaître d'autres familles aux prises, elles aussi, avec une longue attente pour un traitement. La baisse de la moyenne scolaire d'Hayden a d'abord été associée à des problèmes de comportement, car il s'endormait en classe et s'absentait de l'école.

«La dépression ressemble à un problème de comportement, explique-t-elle. Les gens croient qu'une personne déprimée est triste et pleure, mais elle peut ressentir une grande colère, faire le clown dans sa classe ou sécher ses cours.»

M^{me} Sharpe dit qu'il a fallu quatre ans pour que son fils se fasse diagnostiquer. Cette année est la dernière année d'Hayden au secondaire.

Il est le premier adolescent de son école à être suivi par téléconférence. Sa mère dit que l'expérience a renforcé ses propres pratiques. Elle continue en effet de tenir des conversations honnêtes et régulières avec les élèves et les parents. «Ne disons plus que l'élève peut s'en sortir seul, dit-elle. Disons-le, il s'agit d'un trouble anxieux.»

Puisqu'elle travaille pour un conseil qui favorise la formation du caractère, M^{me} Sharpe a intégré les comportements respectueux, responsables, confiants et empathiques au curriculum de sa classe de 3^e année. Quand il y a un problème, que ce soit dans la classe ou dans la cour d'école, elle rassemble les élèves en cercle et ils en parlent. «Je n'ai jamais pris de retard dans le curriculum en prêtant une attention à la formation du caractère, dit-elle. Mes élèves apprennent mieux, car ils sont heureux, ils sont en santé et ils se sentent inclus.»

Elle espère qu'avec le temps, les préjugés sur la maladie mentale vont s'estomper. «Il y a 20 ans, le mot cancer faisait peur, fait-elle remarquer. Cela faisait fuir. Ce n'est plus le cas. J'espère que ce sera la même chose pour les personnes atteintes de problèmes de santé mentale.»

Une bonne relation s'est instaurée entre les nouveaux et les anciens, dit l'enseignant David Parkes, EAO.

Cet automne, le conseil scolaire a cherché d'autres relations parmi les agences locales, ce qui lui a permis de nouer des liens avec Rebound, un groupe communautaire qui a une belle feuille de route dans son travail avec les jeunes en difficulté. Rebound accompagnera des élèves de l'élémentaire dans leur apprentissage de la gestion du stress.

L'équipe d'appui pour la santé mentale dans les écoles recueille également des preuves sur les pratiques efficaces afin qu'elles deviennent la norme dans la province. «Si cela fonctionne, l'équipe pourra apporter une vision complète de la santé mentale à l'école, dit Stanley Kutcher, un éminent chercheur de l'Université Dalhousie dans le domaine de la santé mentale et titulaire de la chaire Financière Sun Life sur la santé mentale des adolescents. C'est sa force.»

L'un des défis constants est d'assurer aux enseignants qu'on ne s'attend pas à ce qu'ils deviennent des médecins spécialistes.

Le psychologue et professeur d'éducation de l'Université Western Ontario, Alan Leschied, un expert dans le domaine de la santé mentale des enfants, établit un parallèle avec la réaction initiale aux stratégies contre la violence dans les écoles. «Au début, on n'y voyait qu'une augmentation de la charge de travail, jusqu'à ce qu'on se rende compte que les élèves ne peuvent se concentrer sur leur apprentissage ni sur leur réussite s'ils ne se sentent pas en sécurité, explique-t-il. C'est maintenant la même chose avec la santé mentale.»

Des signes encourageants

Même s'il n'y a encore eu aucune évaluation de la stratégie provinciale, il y a des signes encourageants. Par exemple, le Lambton Kent District School Board a observé une réduction de 40 pour cent du nombre de suspensions en cinq ans.

Les résultats sont similaires pour le Keewatin-Patricia District School Board, dont la population nordique de 4 800 élèves comprend 40 pour cent d'élèves qui se sont dits autochtones. Le conseil scolaire a fait

état d'une baisse de 50 pour cent des cas de suspension en cinq ans. L'un des facteurs de cette baisse est que le conseil scolaire a incorporé des «pratiques réparatrices» autochtones pour favoriser les relations entre les élèves, et entre les élèves et leurs enseignants. Quand un conflit surgit, les élèves en parlent et discutent des façons d'y remédier.

«Les cultures autochtones offrent beaucoup de modèles positifs et sains favorisant la motivation et l'apprentissage à l'école, et le respect de l'environnement, dit Lisa Doerksen, EAO, leader en santé mentale pour le conseil scolaire. Jusqu'ici, ajoute-t-elle, les résultats sont extrêmement prometteurs.» Le conseil scolaire demande à des aînés autochtones de travailler avec des élèves, des enseignants et des parents, et certaines écoles forment un cercle pour mener leurs réunions du personnel.

Le Kenora Catholic District School Board a introduit des pratiques réparatrices, et cinq membres du personnel ont été spécialement formés à cette pratique cette année. «Il y a beaucoup d'intérêt et de pression, dit Ashley Hendy, leader en santé mentale. Nous avons réorganisé nos communautés d'apprentissage professionnel cette année, et l'une d'elles porte principalement sur les pratiques réparatrices.»

Programme d'intervention scolaire

Parmi les quelques collaborations facilitées par leurs leaders en santé mentale, les deux conseils scolaires ont testé un programme d'intervention scolaire et communautaire qui permet d'affecter des travailleurs du secteur de la santé mentale à des familles dans le besoin afin de renforcer les liens avec l'école. Selon M^{me} Doerksen, «les enseignants comprennent mieux qu'elle est la source des difficultés de l'élève quand il est en classe».

«Des changements qui paraissent infimes peuvent faire une énorme différence», fait remarquer M^{me} Hendy. Certaines écoles du Kenora Catholic District School Board ont remplacé des tubes fluorescents par des ampoules qui éclairent un peu moins la classe, mais qui calment l'ambiance. Une école élémentaire a ajouté un tipi, soit un refuge où les élèves peuvent aller se calmer en cas de stress. Des organismes communautaires

sont invités dans des écoles pour donner des cours de yoga, de méditation et d'autres techniques de relaxation.

Par contre, l'attente pour recevoir des traitements continue d'être un problème. En 2012, il fallait attendre en moyenne 72 jours pour recevoir un service de santé mentale. Les délais étaient encore plus longs pour les programmes à domicile ou à l'école, selon des données recueillies par Santé mentale enfants Ontario pour le gouvernement provincial.

Encore du travail à faire

Le territoire géographique, la langue et la disponibilité des ressources peuvent aussi mettre la patience à rude épreuve. Un exemple? Le Conseil scolaire de district catholique Centre-Sud compte 14 500 élèves répartis sur un territoire de 40 000 kilomètres carrés allant de la péninsule du Niagara à Peterborough et de Toronto à la baie Georgienne. Ce conseil scolaire grossit rapidement et il est typique des conseils scolaires de langue française, lesquels doivent assurer la prestation de programmes dans des écoles éparpillées.

Dans certaines des 54 écoles de ce conseil scolaire, il existe des projets pilotes qui montrent des signes encourageants pour promouvoir la compréhension des enseignants à l'égard de la santé mentale et la capacité des élèves à réagir à ces problèmes. «On raconte que le nombre de suspensions aurait diminué dans certaines écoles», dit la D^{re} Marie-Josée Gendron, leader en santé mentale.

Les conseils scolaires de langue française font face à une pénurie de matériel pertinent en français. «Souvent, quand nous sommes à la table des leaders en santé mentale, il est question de programmes formidables, dit M^{me} Gendron. Mais trouver l'équivalent en français est bien plus difficile.»

«Il faudra du temps pour changer la culture, l'ambiance et les pratiques relatives à la santé mentale en milieu scolaire, mais l'avenir est néanmoins prometteur, dit M^{me} Nyman. Si nous faisons ce travail et que nous le faisons bien, les répercussions sur le succès, sur la réussite et sur le bien-être de nos élèves seront importantes à long terme.» ■

D'HELEN DOLIK

L'ENSEIGNEMENT : UNE FORMATION DE 2 ANS

C

'est une étape historique pour la profession enseignante. La formation des futurs pédagogues de l'Ontario connaîtra des changements majeurs, et l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario est au premier plan.

Dès 2015, la durée des programmes de formation à l'enseignement passera de deux à quatre semestres. Cela permettra de doubler la formation pratique (de 40 à 80 jours) et les enseignantes et enseignants gagneront davantage d'expé-

rience. Le programme accordera une plus grande importance aux notions d'équité et de diversité, aux besoins des élèves en difficulté, aux problèmes de santé mentale des enfants, des jeunes et des parents dans le contexte pédagogique, et à l'utilisation de la technologie comme outil d'enseignement.

La première cohorte sera réduite de moitié et passera de 9 000 à 4 500 étudiantes et étudiants.

L'objectif de ces changements est d'offrir aux étudiants une meilleure préparation pour affronter les défis d'une classe contemporaine et d'adapter le programme de formation initiale à un marché du travail de plus en plus restreint, ainsi qu'à un surplus d'enseignants qui s'accroît régulièrement depuis 2005. Par ailleurs, le sondage annuel de l'Ordre sur la transition à l'enseignement révèle que, pour les nouveaux pédagogues, une expérience pratique prolongée durant la formation initiale est la plus grande priorité.

«Le programme de formation à l'enseignement marque le déclenchement d'une carrière de 30 ans, précise Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire de l'Ordre. Les étudiants des facultés d'éducation ne font qu'entrer dans la profession. On ne s'attend pas à ce qu'ils soient pleinement formés en début de carrière. Il n'y a pas à douter de leurs compétences et qualifications initiales, mais ils se perfectionneront tout au long de leur carrière.

En un clin d'œil

- **début : septembre 2015**
- **le programme passe de deux à quatre semestres**
- **la durée de l'enseignement pratique passe de 40 à 80 jours minimum**
- **plus d'importance accordée à la diversité, aux élèves ayant des besoins particuliers, à la santé mentale des élèves et à l'intégration de la technologie**
- **réduction de moitié du nombre annuel d'admissions, passant de près de 9 000 à 4 500 quand le nouveau programme sera en vigueur**

«Ces étudiants sont des enseignants en herbe et c'est peut-être la bonne manière de voir les choses. Ils auront plus de temps pour croître et s'épanouir sous les ailes des professionnels d'une faculté, alors que, dans un programme plus court, on comptait beaucoup plus sur les mentors et les directions d'école.»

En tant qu'organisme d'autoréglementation de la profession, l'Ordre est responsable d'établir les exigences des programmes et des qualifications des enseignantes et enseignants de l'Ontario. En collaboration avec le ministère de l'Éducation et les facultés d'éducation, l'Ordre a élaboré un programme visant à mieux préparer les futurs pédagogues pour que leurs élèves puissent mieux affronter les défis du XXI^e siècle.

D'autres programmes de formation professionnelle tels que la médecine, la dentisterie et les soins infirmiers, indique M. Salvatori, ont également des durées de formation plus longues. «À mon avis, les membres du public, et surtout les parents, seront heureux de savoir que ce sont des enseignantes et enseignants qui ont fait cinq ou six ans d'études postsecondaires qui se consacrent à leurs enfants, ajoute-t-il. C'est bon signe. Lorsqu'ils nous parlent de ce qu'ils ont appris au cours de ce quatre semestres, on se rend compte à quel point c'est important.»

À quoi ressemble le nouveau programme?

- On s'attend à ce que les postulants en enseignement comprennent la conception, le format et les raisons du contenu des documents et des principes des programmes-cadres de l'Ontario. La littératie financière, l'éducation environnementale, la littératie médiatique et, dans le contexte des cultures, les traditions et les points de vue des Premières Nations, des Métis et des Inuits en sont quelques exemples.
- Les stratégies pédagogiques porteront sur des domaines de recherche tels que la technologie comme outil d'enseignement, l'éducation de l'enfance en difficulté, la gestion de classe, le développement des enfants et des adolescents, et l'enseignement du français et de l'anglais comme langue seconde.
- Le programme comprendra également une meilleure compréhension des problèmes de santé mentale des enfants, des jeunes et des parents dans le contexte de l'enseignement de l'Ontario (p. ex., diversité, équité, orientation sexuelle, sécurité et tolérance en milieu scolaire).

«L'Ordre a toujours envisagé de prolonger la durée du programme, affirme Michelle Longlade, EAO, directrice des Normes d'exercice et de l'agrément. C'est une réaction à un besoin que nous ont exprimé les membres de la profession enseignante. L'Ordre cherche constamment à apporter des améliorations. Nous réagissons aux changements qui surviennent dans l'environnement et au sein de la profession enseignante.»

Le programme d'une durée de quatre semestres, plus couramment appelé «programme de deux ans», avait d'abord été envisagé par la Commission royale sur l'éducation et proposé en tant que recommandation dans son rapport de 1995 intitulé *Pour l'amour d'apprendre*. Une formation à l'enseignement plus longue faisait également partie des recommandations du rapport de l'Ordre, *Préparer le personnel enseignant pour demain*, sorti en 2006. Avant d'élaborer ce rapport, l'Ordre avait mené des consultations approfondies auprès du secteur de l'éducation.

L'étude annuelle de l'Ordre sur la transition à l'enseignement, dans le cadre de laquelle on consulte des nouveaux membres du personnel enseignant tout en effectuant un suivi de leur parcours, a révélé que l'augmentation de la durée de l'enseignement pratique

AVEZ-VOUS DES QUESTIONS?

Q Y avait-il un problème avec l'ancien programme?

R. Les politiques gouvernementales, les conseils des représentants du domaine de l'éducation, les pratiques dans d'autres provinces et les tendances mondiales sont autant de facteurs à avoir contribué à ce changement. D'après le sondage annuel de l'Ordre sur la transition à l'enseignement, les nouveaux pédagogues veulent pouvoir s'exercer davantage à enseigner.

Q Les membres en vigueur devront-ils se conformer aux nouvelles exigences ou renouveler leur adhésion en fonction des nouvelles exigences?

R. Si vous êtes membre en règle de l'Ordre, il ne sera pas nécessaire de vous conformer aux nouvelles exigences. L'Ordre travaille fort à examiner d'autres scénarios ou tout effet sur les anciens membres que pourrait avoir ce nouveau programme. Une nouvelle réglementation sera élaborée à l'hiver afin de mieux clarifier la situation. Il vous sera possible de la consulter dans les prochains numéros de *Pour parler profession*.

Q Ces changements auront-ils un effet sur les cours menant à une QA qui sont offerts actuellement?

R. Les cours menant à une qualification additionnelle sont très appréciés de nos membres, et le taux de participation reflète leur niveau d'engagement à l'apprentissage continu. En 2012, nos membres ont suivi au total 37 626 cours menant à une qualification additionnelle en Ontario. Il n'y a aura pas de changements au système de cours existant.

Q Les nouveaux membres seront-ils avantagés sur le marché du travail par rapport aux diplômés d'un programme d'un an?

R. Un membre de l'Ordre est un membre de l'Ordre. Les enseignantes et enseignants agréés de l'Ontario (EAO) ont rempli les critères d'agrément à un moment donné. Les exigences d'entrée dans la profession peuvent toujours changer.

est une grande priorité. Le sondage 2012 des pédagogues en première année de carrière continue de fournir la preuve que le nombre de pédagogues continue d'être excédentaire, avec une croissance accrue du taux de chômage pour une quatrième année consécutive. Plus du tiers des personnes diplômées en 2011 des facultés de l'Ontario et des écoles postsecondaires frontalières américaines qui cherchaient un emploi n'en ont pas trouvé. D'après le sondage, ces personnes étaient actives dans leur recherche de travail, mais ne sont même pas parvenues à trouver du travail de suppléance à la journée.

Comme je sais que je serai encore jeune quand j'obtiendrai mon diplôme, une année de plus me permettra de gagner en maturité. Un an de plus pour grandir et m'améliorer. Si vous comptez enseigner pour le reste de votre vie, mieux vaut le faire correctement.

– **Jeremy**, École secondaire catholique Saint-Charles-Garnier, Whitby



L'Ordre est en train d'élaborer un guide d'agrément pour aider les facultés d'éducation (comme celles de l'Université Charles-Sturt, de l'Université Lakehead et de l'Université d'Ottawa ci-dessus) à répondre aux nouvelles exigences du programme prolongé.

«Les diplômés de programmes que nous agréons sont déjà de haut calibre, déclare Liz Papadopoulou, EAO, présidente du conseil de l'Ordre. Lorsqu'on compare les résultats de nos élèves à ceux des élèves d'autres pays, on ne saurait douter de la qualité de l'enseignement dont bénéficient nos élèves.

«Ces nouveaux programmes de formation initiale prolongée pourraient améliorer la perception du public pour la profession. Ils ne doivent pas créer de division au sein de la profession. L'enseignement n'est pas une profession où règne la concurrence, mais bien la collaboration et l'interdépendance. Cela permet aux professionnels ayant déjà acquis de l'expérience de côtoyer des diplômés d'un programme de quatre semestres et d'en profiter, et aux nouveaux membres de la profession de côtoyer des personnes qui exercent la profession depuis 30 ans et d'apprendre d'elles.»

En tant que partenaire principal, l'Ordre a participé conjointement aux discussions entourant ces nouveaux programmes avec le ministère de l'Éducation, notamment en ce qui concerne la durée et le contenu des cours et des périodes de stage. Au moment d'élaborer, de réviser ou de modifier leurs programmes de formation en enseignement, les facultés font appel à l'Ordre quand ils ont besoin d'un guide. L'Ordre doit en effet veiller à ce que leurs programmes répondent à un certain nombre de critères avant de leur accorder l'agrément.

Tout comme pour les cours menant à une qualification additionnelle, l'Ordre est en train d'élaborer un guide d'agrément visant à aider les facultés à satisfaire aux nouvelles conditions des programmes de formation prolongés. L'Ordre collaborera avec les écoles et les facultés d'éducation afin que les programmes soient conformes à ces nouvelles conditions.

Au profit des étudiantes et étudiants

Les facultés d'éducation des quatre coins de l'Ontario se préparent. L'Ontario Association of Deans of Education (OADE) vient de rédiger un document qui en énonce les éléments clés et les résultats en matière d'apprentissage.

Quand j'étais en 2^e année, je voulais déjà être enseignant. Pour moi, c'est une passion. Je pense que le programme prolongé est une excellente idée parce qu'il permettra d'acquérir plus d'expérience. J'ai hâte de voir les nouveaux cours.

- **Kali**, Sinclair Secondary School, Whitby

«Le document de l'OADE et le cadre de travail du programme s'alignent l'un sur l'autre, affirme Fiona Blaikie, doyenne de l'Université Brock et présidente de l'OADE. Nous espérons améliorer le programme au profit des étudiantes et étudiants en enseignement. Nos diplômés ont déjà reçu une excellente formation. Le programme prolongé permettra aux étudiants de s'investir plus en profondeur, aussi bien en théorie qu'en pratique.»

Deani Van Pelt, EAO, directrice du programme de formation à l'enseignement du Collège universitaire Redeemer, fait remarquer que la durée de son programme de formation à l'enseignement a toujours été plus longue. La durée du baccalauréat en éducation de cette université chrétienne spécialisée en sciences et en arts libéraux est effectivement de trois semestres. «Il a toujours été de notre avis que la formation d'un professionnel nécessite plus de huit mois, ajoute-t-elle, et c'est autour de ce principe que notre programme a été conçu.»

Cette faculté a déjà établi un programme pour se conformer aux nouvelles exigences, tout en maintenant les atouts distinctifs de l'université et l'héritage du programme existant.

«À mon avis, le programme prolongé améliorera les qualifications des enseignantes et enseignants qui entrent dans la profession, affirme M^{me} Van Pelt. Ces personnes auront eu plus de temps pour se développer, forger leur identité en tant que pédagogue, et peaufiner leurs compétences, lesquelles se baseront sur des connaissances fondamentales plus solides. Le fait de pouvoir s'appuyer sur un organisme professionnel est un privilège. Pour moi, le leadership de l'Ordre dans cette province par rapport à cette initiative aura des répercussions nationales, voire internationales.»

Quels effets ces changements auront-ils sur les étudiants déjà inscrits?

L'Ordre travaille désormais à instaurer des transitions provisoires et à élaborer une réglementation qui, une fois approuvée, stipulera que toute personne ayant entamé (sans avoir terminé) un programme de formation à l'enseignement reconnu en Ontario au plus tard le 31 août 2015 sera admissible à l'inscription à l'Ordre.

Pour répondre au surplus d'enseignantes et d'enseignants – aussi bien au chômage qu'en situation de sous-emploi – la première cohorte du nouveau programme sera réduite de moitié. Dès septembre 2015, les facultés accepteront donc 4 500 étudiants, au lieu des 9 000 étudiants pour lesquels elles réservaient des places jusqu'à présent. Les premiers finissants du nouveau programme obtiendront leur diplôme en 2017.

«Il n'y aura donc aucun diplômé d'un programme consécutif en 2016, mais il pourrait y en avoir d'un programme concurrent», de dire M^{me} Longlade.

L'Ordre est fier de ses responsabilités en matière d'agrément. Jusqu'à présent, il a agréé plus d'une cinquantaine de programmes de formation à l'enseignement à temps plein et à temps partiel au sein de 18 facultés d'éducation ontariennes.

Bill Kirkwood, membre du conseil de l'Ordre et président du comité d'agrément, affirme que le comité et l'Ordre devront réévaluer et modifier le processus d'agrément, et que des rajustements seront nécessaires. également les efforts importants déployés pour inclure davantage de matière dans les nouveaux programmes d'éducation de l'enfance en difficulté et des traditions, cultures et points de vue des Premières Nations, des Métis et des Inuits. «Cela permet aux étudiants d'avoir un apprentissage plus vaste.» ■

Deux ans me donneraient plus de temps pour me préparer à enseigner. Un an, c'est un peu court. Deux ans, ce serait mieux.

- **Costa**, White Oaks Secondary School, Oakville



**CRÉEZ DES ACTIVITÉS
SUR MESURE
POUR VOTRE CLASSE**



**PLANIFIEZ
EFFICACEMENT
VOS LEÇONS**



**PARTAGEZ DES
RESSOURCES
AVEC VOS ÉLÈVES**

**PLUS DE 4000 RESSOURCES
MULTIMÉDIAS EN LIGNE**

TFO ÉDUCATION
LE GOÛT D'APPRENDRE

[TFO.ORG/EDUCATION](https://tfo.org/education)

 /TFOEducation

 @TFOEducation

EXPÉRIENCE HUMANITAIRE EN HAÏTI

QUAND LES
PÉDAGOGUES SE
DONNENT LA MAIN

D'HÉLÈNE MATTEAU

Personne n'a oublié le *goudou-goudou*, ce terrible tremblement de terre qui a ravagé Haïti il y a trois ans. L'île ne s'en est pas encore remise et la dévastation n'a pas touché que les cœurs, les routes et les maisons. Elle a aussi bouleversé les institutions.

C'est pourquoi en 2010, quand l'Afides (l'Association francophone internationale des directeurs d'établissements scolaires) a offert son aide, les «chefs d'établissement», comme on appelle les directeurs d'école en Haïti, ont accepté de bonne grâce. Une collaboration venait de naître. Depuis, durant le mois de juillet, les pédagogues maintenant regroupés sous la bannière d'Afides-Haïti invitent une délégation ontarienne à donner des formations à l'occasion de leur colloque annuel de perfectionnement.

«Ils nous ont reçus avec tellement de chaleur. Comme s'ils nous connaissaient depuis 10 ans!», s'exclame Luc Carrier, EAO, président de l'Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes, qui était du voyage cette année. L'expérience est encore toute vivide dans son esprit. «À la lumière des besoins qu'ils ont eux-mêmes exprimés, et à partir de notre expérience en Ontario, on a bâti un cours sur mesure, en ateliers de huit heures : leadership, imputabilité, enfance en difficulté, plan d'établissement, mission, vision, améliorations et réussite.»

Personne ne connaît mieux ce qui fait l'efficacité d'un directeur d'école que les enseignants! Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, était tout désigné pour présenter là-bas la conférence principale sur les normes d'exercice et de déontologie de la profession. «Ils ont été très surpris d'apprendre l'existence d'une qualification obligatoire pour toutes les directions d'école, dit M. Salvatori, et de savoir que c'est notre organisme professionnel qui décide du contenu de ce cours. À l'heure actuelle, chez eux, il n'y a pas de système comme le nôtre pour certifier les pédagogues.»



«LES DIRECTRICES ET DIRECTEURS D'ÉCOLE PORTENT LEUR PROFESSION À FLEUR DE PEAU. ILS ONT ENVIE D'EN PARLER, D'ÉCHANGER. ET CES ÉCHANGES FONT D'EUX DE MEILLEURS LEADERS.»

«Son intervention a donné un second souffle à la volonté des directions d'école de réglementer leur profession, commente Luc Carrier. Le modèle ontarien les inspire. Ils sont vraiment intéressés à importer le principe de normes uniques pour l'ensemble de la profession enseignante. Pour eux, c'est un pas en avant.»

Ce fut une semaine bien remplie sur le plan professionnel, sans aucun doute, mais aussi sur le plan humain. M. Carrier, qui n'en est pas à sa première expérience d'échange international, en revient chaque fois transformé. «Je suis touché de voir tout ce que nos collègues africains ou haïtiens accomplissent, malgré des difficultés inouïes, et sans baisser les bras, confie-t-il. Ça a changé ma façon de voir les problèmes (qui n'en sont pas toujours...). Le partage m'a ouvert l'esprit. Je saisis mieux les contextes, et la connexion est plus facile avec les élèves et leurs parents, surtout quand

ils sont originaires d'ailleurs. Je me sens plus humain.»

«Pour moi, c'était la première fois, raconte de son côté Michael Salvatori. L'expérience m'offrait l'occasion de faire de l'action humanitaire et, du coup, de retrouver pendant quelques jours mon rôle d'enseignant. Là-bas, j'ai compris que nous faisons plus qu'apporter notre expérience : nous leur donnions la chance de parler d'eux-mêmes. C'est un vrai partage. En Ontario, nous avons le privilège de jouer notre rôle le plus important : créer un climat favorable à l'apprentissage. Mais là-bas, nos collègues font face à la sous-alimentation, aux problèmes de transport et au manque de ressources qui leur permettraient de perfectionner leurs compétences et celles des jeunes. Ils ont besoin de notre aide.»

L'expérience aura-t-elle une suite? Les délégués font plus que le souhaiter : ils le veulent! Et veulent surtout convaincre leurs pairs de les accompagner l'été prochain. «Être exposé à d'autres cultures, fait remarquer M. Carrier, à des façons différentes de faire les choses, c'est à mes yeux l'une des meilleures formations pour apprendre à nos enfants à devenir des citoyens du monde.»

Les deux hommes, bien sûr, gardent précieusement contact avec leurs collègues d'Haïti. ■

LA DÉLÉGATION ONTARIENNE BÉNÉVOLE EN HAÏTI :

Maryse Legault, EAO, directrice pédagogique, programme du jardin d'enfants à la 6^e année, Conseil des écoles catholiques de l'Est ontarien; Pierre Morin, EAO, directeur, école élémentaire catholique Elda-Rouleau à Alexandria; Louis Houle, EAO, directeur de l'école élémentaire catholique Saint-Victor; Linda Lacroix, EAO, directrice de l'école secondaire Hanmer et surintendante au Conseil scolaire public du Nord-Est de l'Ontario; Luc Carrier, président de l'Association des directions et directions adjointes des écoles franco-ontariennes; Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire et de l'Ordre des enseignants et des enseignants de l'Ontario.

Chaque participant a assumé le coût de son transport.

Université d'Ottawa | University of Ottawa

Étudiez en français en ligne

Qualifications additionnelles

- Français langue seconde
- Enfance en difficulté
- Technologie de l'information
- Qualifications de base additionnelles
- QBA Moyen
- Orientation et cheminement de carrière
- Cécité
- * Frais QA/QBA: à partir de 690\$/cours

Maîtrise en éducation

- Administration éducationnelle
- Enseignement, apprentissage et évaluation

Allez plus loin.

www.education.uOttawa.ca/plusloin



lu, vu, entendu

Des enseignantes et enseignants ont lu ces ouvrages et les ont évalués pour vous.

Pour des ressources en anglais, rendez-vous à professionallyspeaking.oct.ca → Resources → Reviews. Vous pouvez emprunter la plupart des ouvrages en question à la bibliothèque Margaret-Wilson, à l'exception de certaines trousse de classe. Appelez le 416-961-8800 (sans frais en Ontario : 1-888-534-2222), poste 689 ou envoyez un courriel à biblio@oeeo.ca pour réserver votre copie.

Pour Isabelle Arsenault et Fanny Britt, *Jane, le renard & moi* est une première incursion dans le monde de la bande dessinée. Illustratrice pour la jeunesse, Isabelle Arsenault a déjà gagné à deux reprises le Prix littéraire du Gouverneur général, tandis que Fanny Britt, auteure d'une quinzaine d'œuvres pour le théâtre, a traduit en français des pièces du répertoire irlandais, britannique, américain et canadien, et a publié une série d'albums jeunesse.

Les Éditions de la Pastèque leur a donné carte blanche dans la création de cette bande dessinée. Fanny Britt raconte une

histoire très personnelle, en forme de nouvelle, qui traite d'intimidation et de harcèlement. Elle y met en scène une jeune fille qui trouve du réconfort dans *Jane Eyre*, de Charlotte Brontë. Isabelle Arsenault a pris grand plaisir à transformer ce récit en images. Curieusement, elle venait de terminer l'illustration d'un album inspiré par une autre figure marquante de la littérature anglaise, Virginia Woolf.

L'auteure et l'illustratrice travaillent déjà sur une autre BD, cette fois-ci pour garçons.

– Rochelle Pomerance

GAGNANTS ET FINALISTES DE PRIX LITTÉRAIRES

JANE, LE RENARD & MOI D'ISABELLE ARSENAULT ET DE FANNY BRITT

JOE SHUSTER AWARDS 2013 — PRIX DU MEILLEUR DESSINATEUR, PRIX DU MEILLEUR SCÉNARISTE

BÉDÉIS CAUSA 2013 — PRIX RÉAL-FILLION

PRIX LITTÉRAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL 2013 — LITTÉRATURE JEUNESSE (ILLUSTRATIONS)

GRAND PRIX LUXE 2013 – ILLUSTRATIONS – ISABELLE ARSENAULT

À ce moment entre deux âges, entre l'enfance qui s'effiloche et le monde «des grandes personnes», il y a tout un monde entre parenthèses, comme un pont suspendu au-dessus du gouffre des 13 à 19 ans. L'adolescence n'est pas facile à traverser : chacun y a sa bête noire. Pour Hélène, c'est la peur d'être rejetée. Ce n'est pas la peur de l'intimidation crue dont on parle souvent, mais celle à peine perceptible qui ronge l'âme au quotidien, dans les petits gestes anodins, qui se nourrit du silence, de l'embarras de la victime qui ne demande qu'à disparaître.

Le livre s'organise autour de couleurs ternes, du quasi noir au blanc. Seules les pages de *Jane Eyre*, les pages de lecture, sont colorées. C'est ainsi que le lecteur voit le monde à travers les yeux d'Hélène.

Et puis vient le renard, flamboyant dans le monde gris, et que l'on apprivoise pour s'en faire un ami. C'est une excellente métaphore qui va mener au dénouement du livre. Hélène trouve une amie et c'est parce qu'elle se sent acceptée qu'elle finit par s'accepter elle-même.

Excellent livre, simple dans la profondeur et qui dévoile bien le monde de l'adolescence.



Critique de **Véra Nochtéva**, EAO, enseignante de français au secondaire à la White Oaks Secondary School, Halton District School Board (Oakville).

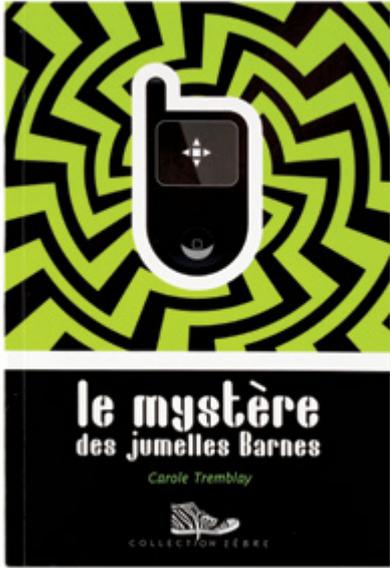
Jane, le renard & moi; Les éditions de la Pastèque; Montréal; 2012; ISBN 978-2-923841-32-8; 101 p.; 26,95 \$; Socadis; 514-331-3300 ou 1-800-361-2847; client@socadis.com; socadis.com

Ajoutez-nous à votre liste «J'aime» dans Facebook d'ici le 10 janvier 2014 et courez la chance de gagner un exemplaire de *Jane, le renard & moi*!

Le mystère des jumelles Barnes

DE CAROLE TREMBLAY

LAURÉATE DU PRIX TAMARAC 2013



Tous les étés, les grands-parents Lachaine reçoivent leurs sept petits-enfants pendant une semaine. Quelle joie de passer la semaine avec eux! C'est la liberté totale!

Mais, cette fois, les vacances s'annoncent moins excitantes pour Victor. Son cousin Arnaud n'y sera pas. Le voilà donc seul avec ses sœurs et ses cousines. La semaine à parler coiffure et chiffons prend cependant une tournure des plus inattendues. Une légende circule dans la région et une cousine s'amuse à la raconter. Il y a de cela plusieurs années, une des jumelles Barnes aurait été tuée en bas âge. L'autre ne serait jamais morte et des disparitions étranges se produisent depuis.

Initié au *geocaching*, le jeu de chasse au trésor conduit Victor directement au cimetière, à l'endroit exact où la jumelle a été enterrée. Voilà que les phénomènes suspects s'enchaînent et que l'enfant suivante appelée à disparaître n'est nulle autre que sa petite sœur Rosa.

Ce récit pour les 10 à 12 ans est actuel et mystérieux, et la mise en page est attrayante. Toutes les composantes sont réunies pour donner le goût de lire. À vos GPS, les amis!

Critique de **Dominique Roy**, EAO, enseignante de français à l'école secondaire catholique Sainte-Marie, Conseil scolaire catholique de district des Grandes Rivières (New Liskeard).

Le mystère des jumelles Barnes; Bayard Canada; Montréal; 2011; ISBN 978-2-895793-83-0; 136 p.; 14,95 \$; BND Distribution; 1-866-844-2111; librairies@bayardcanada.com; bayardlivres.ca

Un moine trop bavard

DE CLAUDE FORAND

PRIX DU LIVRE D'ENFANT TRILLIUM 2013

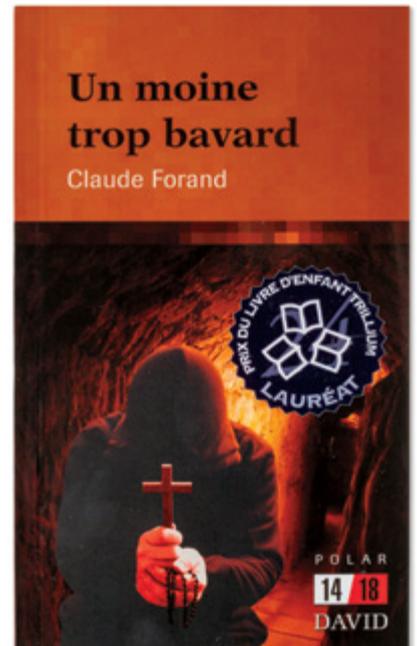
Ayant déjà lu – et aimé – *Ainsi parle le Seigneur* du même auteur, j'ai retrouvé avec plaisir le sergent Roméo Dubuc et son comparse Lucien (Lulu) Langlois, deux personnages comiques et attachants. Cette nouvelle saga, qui se passe principalement dans un monastère, m'a beaucoup plu aussi. Encore une fois, l'élucidation d'un meurtre ignoble donne du fil à retordre aux deux collègues.

Dès le début du roman, le complot est captivant et ne manquera pas d'accrocher nos ados. À travers chacun des chapitres, on apprend à connaître les différents moines qui habitent le monastère, ainsi que les employés du village qui y travaillent.

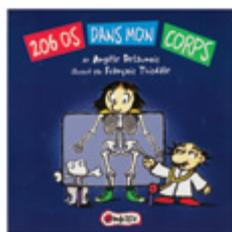
Presque chacun des personnages est un suspect du meurtre du frère Adrien. Pourtant, tout se mélange si bien que les pistes sont brouillées et qu'en tant que lecteur, il est difficile de deviner qui est le coupable. D'ailleurs, l'auteur nous surprend par une fin inattendue, et nous laisse aussi un goût amer de la nature humaine.

En raison des thèmes abordés et de la longueur du roman, je ciblerais surtout les élèves de 10^e et 11^e année. Si l'on cherche à intéresser les garçons à la lecture, ce livre est tout indiqué. Et en prime, c'est de la littérature franco-ontarienne, ce qui fait de ce roman un excellent ajout à notre répertoire!

Critique de **Mélany Bouchard**, EAO, enseignante de français à l'école secondaire catholique Franco-Cité, Conseil des écoles catholiques du Centre-Est (Ottawa).



Un moine trop bavard; Les Éditions David; Ottawa; 2011; ISBN 978-2-89597-201-3; 308 p.; 14,95 \$; 613-830-3336; info@editionsdavid.com; editionsdavid.com



206 os dans mon corps

D'ANGÈLE DELAUNOIS, ILLUSTRATIONS DE FRANÇOIS THISDALE

SÉLECTION COMMUNICATION-JEUNESSE
2012-2013

Il est tout à fait étonnant de lire une foule d'informations et de détails au sujet des os, des articulations et de leurs fonctions dans ce petit livre documentaire. En compagnie du prof Ombrilic, vous élargirez sans aucun doute vos connaissances.

L'auteure utilise des termes simples et précis qui rendent le texte accessible aux jeunes de 4 ans ou plus. Les exemples et les comparaisons sont pertinemment choisis et reliés au vécu. Les illustrations accompagnées de textes humoristiques amusent tout en instruisant. Ce tour de force littéraire stimule la motivation et l'intérêt, et nous incite à vouloir en découvrir davantage au sujet du squelette humain.

Que vous soyez un lecteur en quête de nouvelles connaissances, un parent ayant un enfant curieux ou un enseignant à la recherche de ressources enrichissantes, ce livre vous plaira sûrement!

Après avoir découvert cette perle, il n'est pas surprenant d'apprendre que la plupart des œuvres de cette auteure ont obtenu des distinctions importantes. N'hésitez donc pas à faire de la place pour cette belle collection sur l'un de vos rayons de bibliothèque.

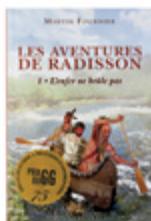
Critique de **Chantal Proulx**, EAO, directrice adjointe et orthopédagogue, école St. Avila, Pembina Trails School Division (Winnipeg).

206 os dans mon corps;
Éditions de l'Isatis; Montréal;
2011; ISBN 978-2-923234-73-1;
32 p.; 11,95 \$; 514-369-6176;
editions_delisatis@hotmail.com;
editionsdelisatis.com

Les aventures de Radisson, tome 1 : L'enfer ne brûle pas

DE MARTIN FOURNIER

PRIX LITTÉRAIRE DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL EN LITTÉRATURE JEUNESSE — TEXTE 2012



Dans ce premier volet des aventures de Radisson, le plus célèbre coureur des bois de l'histoire du Canada, nous découvrons l'époque de la colonisation. Pierre-Esprit Radisson, jeune Français, débarque à Trois-Rivières. Désobéissant à son beau-frère, il s'éloigne du village et se fait attaquer par des Iroquois. Il subit d'abord les tortures de ceux-ci, puis finit par gagner leur respect en démontrant ses habiletés de chasseur. Les Iroquois finiront par l'adopter comme un frère.

Ce récit vivant propose plusieurs éléments reliés à la nature et aux contacts

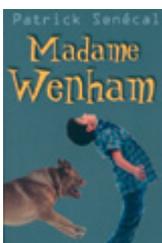
entre Français et Autochtones à cette époque. Le texte rythmé, truffé de descriptions étoffées, traduit l'atmosphère de cette vie trépidante et dangereuse.

Ce premier tome passionnant est une occasion pour le lecteur de découvrir les us et coutumes des Iroquois, notamment leurs pratiques entourant la chasse. Le roman offre un bon équilibre entre l'information historique et les nombreux rebondissements.

La préface de Serge Bouchard, anthropologue, permet de mieux comprendre un pan important de l'histoire du Canada français.

Critique de **Marie-Christine Payette**, EAO, enseignante contractuelle et traductrice-révisure (La Tuque).

Les aventures de Radisson, tome 1; Septentrion; Québec; 2011; ISBN 978-2-89448-647-4; 320 p.; 19,95 \$; 418-688-3556; sept@septentrion.qc.ca; septentrion.qc.ca



Madame Wenham

DE PATRICK SENÉCAL

SÉLECTION COMMUNICATION-JEUNESSE 2011-2012

Avec ce roman, l'auteur, romancier et père de famille, s'assure que les jeunes de 7 à 9 ans comprennent l'importance de l'humilité, du respect et de la collaboration.

Rom et Nat, frère et sœur, sont devenus des vedettes en démasquant le Bonhomme Sept Heures et, plus tard, la Fée des dents. Malheureusement, l'attention portée par les journalistes leur a un peu trop monté à la tête. Il s'ensuit que leurs copains ne veulent plus jouer avec eux. Rom et Nat se chamaillent maintenant du matin au soir. Ils en viennent même à vouloir prouver que seulement l'un d'entre eux est la vraie vedette!

Senécal a inventé des personnages méchants qui méritent d'être punis. Il a imaginé toutes sortes de situations pour que le lecteur veuille aussi se débarrasser de ces personnages. Rom et Nat réussissent à les faire disparaître. Senécal veut donc qu'ils se réjouissent de leurs réussites, mais sans trop d'orgueil. Ainsi, il s'assure que nos grandes vedettes régleront la dernière situation avec humilité et, surtout, avec la collaboration de leurs copains. Mais comment vont-ils regagner le respect de ces derniers? Surtout, ne vous inquiétez pas : il n'y a pas de sang, pas de violence, et surtout rien qui empêchera vos élèves de dormir.

Critique de **Monique Sack**, EAO, accompagnatrice pédagogique, Services des programmes d'études, Ottawa-Carleton District School Board (Ottawa).

Madame Wenham; Les Éditions de la Bagnole; Montréal; 2012; ISBN 978-292334-247-4; 200 p.; 12,95 \$; Messageries ADP; 1-866-874-1237 ou 450-640-1237; adpcommandes@messageries-adp.com; messageries-adp.com

Amphibien

DE CARLA GUNN, TRADUCTION DE MYRIAM LEGAULT
FINALISTE, COMMONWEALTH WRITERS' PRIZE 2010



Le premier roman de Carla Gunn, *Amphibien*, capte le regard désabusé d'un enfant sur la société en général et sur le monde des adultes en particulier.

Phil, 9 ans, élève curieux et un brin impertinent, ne comprend plus ses parents, critique l'enseignement de M^{me} Wardman ainsi que l'incapacité de son école à contrer l'intimidation, et réprouve les habitudes de consommation qui nuisent à l'environnement.

Pourquoi les adultes mentent-ils? Pourquoi ne veulent-ils pas savoir quand ils ont tort, à l'instar de M^{me} Wardman? Phil s'insurge : «C'est impossible; la réponse à la question numéro sept ne peut être la jungle, car

les lions ne vivent pas dans la jungle. Ils vivent dans les prés ou dans les savanes.» Il ajoute : «Si les êtres humains disparaissaient, toutes les autres espèces de la Terre survivraient, et la plupart d'entre elles deviendraient plus saines et plus prolifiques. [...] La relation des êtres humains avec les autres espèces est essentiellement de nature parasitique.»

Enseignante de psychologie, Carla Gunn a écrit un livre vert sur des réalités sombres. Il intéressera parents, pédagogues et élèves de l'élémentaire et du secondaire, et alimentera le débat sur l'éducation environnementale enseignée dans les écoles de la province. Comme l'initiative du ministère de l'Éducation *Penser vert, agir pour l'avenir!*, il aidera les jeunes et les moins jeunes à devenir plus responsables en matière d'environnement.

Critique de **Bertrand Ndeffo Ladjape**, EAO, enseignant de français, 11^e et 12^e année, au Collège français de Toronto, Conseil scolaire Viamonde.

Amphibien; Éditions Prise de parole; Sudbury; 2013; ISBN 978-2-89423-281-1; 24,95 \$; 705-675-6491;
info@prisedeparole.ca; prisedeparole.com

Vous aimeriez faire le compte rendu de ressources diverses?

Écrivez à Rochelle Pomerance à revue@oeeo.ca. Les personnes choisies recevront différentes ressources à évaluer en fonction de leur expertise, de leurs intérêts et de leur disponibilité.



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité

carrières



Notez le TPCL!

Posez votre candidature au www.oqre.on.ca.

L'OQRE invite les membres du personnel enseignant à poser leur candidature pour faire la notation du Test provincial de compétences linguistiques (TPCL) en avril 2014, dans la région du grand Toronto.

Cette occasion de perfectionnement professionnel permet aux membres du personnel enseignant :

- d'en apprendre davantage sur le TPCL;
- d'enrichir leur exercice professionnel;
- de rencontrer des collègues de toute la province.

Possibilité pour les titulaires de classe de faire trois jours de notation.

Veuillez poser votre candidature au www.oqre.on.ca sous « Offres d'emploi et activités pour les éducatrices et éducateurs ». Nous communiquerons au début du mois de mars 2014 avec les personnes sélectionnées.

L'OQRE travaille avec le personnel enseignant pour mettre au point des tests objectifs et fidèles, et rend compte des résultats afin d'améliorer l'apprentissage des élèves. Le TPCL est fondé sur les attentes en littératie du curriculum, dans toutes les matières, jusqu'à la fin de la 9^e année.

Office de la qualité et de la responsabilité en éducation



LES DIFFÉRENCES

Dans ce numéro, Cyberespace offre au personnel enseignant des sites qui pourront les aider à combattre les préjugés liés à l'orientation sexuelle.

DE FRANCIS CHALIFOUR, EAO

TFO ET SES VIDÉOS

bit.ly/1acWZBG

Deux vidéos s'adressent aux élèves de la 9^e à la 12^e année.

Une personnalité raconte pourquoi elle a décidé d'assumer ouvertement son homosexualité, et l'on discute des relations entre les sexes aujourd'hui : sexualité, famille et amour. Utile pour les cours de sciences sociales et humaines, de famille et de psychologie.



LE SPORT ET L'HOMOSEXUALITÉ

bit.ly/Hg8HR5

Une entrevue radiophonique intéressante portant sur le développement du caractère et de la pensée critique. Utile pour le cours de politique et d'éducation physique. Excellent pour discuter des faits d'actualité comme la loi anti-gais russe qui jette une ombre sur les futurs Jeux olympiques de Sotchi.



L'HOMOSEXUALITÉ MASCULINE

tinyurl.com/p9yv3la

La psychologue Rose-Marie Charest parle d'homosexualité en espérant soulager les peurs, diminuer les préjugés et souligner l'importance de vivre sa vie. Une ressource pour le développement du caractère et de la pensée critique, et les cours de politique, de famille et de psychologie.



ÉDUCUER, HABILITER ET CHANGER

bit.ly/16ttrvr

Les ressources de ce site s'adressent aux élèves de tous les cycles. Cliquez sur «On ne joue pas avec les droits», une trousse éducative gratuite pour les élèves de 6 à 12 ans. Un bon moyen de les engager dans leur communauté, tout en renforçant la solidarité et la responsabilité publique.



LA FONDATION JASMIN-ROY

bit.ly/1acYJLg

La Fondation Jasmin-Roy a pour mission de lutter contre la discrimination, l'intimidation et la violence faites aux enfants en milieu scolaire. Cliquez sur la section Ressources ou visionnez le témoignage de jeunes et d'adultes qui ont vécu l'intimidation à l'école. Brillant pour présenter le sujet et commencer une discussion.



ÇA COMMENCE À L'ÉCOLE

bit.ly/188qUpT

Le GRIS a pour but de démystifier l'homosexualité au sein de la société en général et de fournir des ressources pertinentes sur la communauté LGBT. Qu'est-ce que les jeunes savent au sujet de l'homophobie? Lisez *L'homophobie, pas dans ma cour*, un rapport qui vous aidera à démonter intelligemment les mythes les plus destructeurs sur le sujet.



RAPETISSER LE MONDE

Des enseignantes et enseignants de jardin d'enfants utilisent les blogues, Skype et Twitter pour relier les élèves de la province et d'ailleurs.

DE STEFAN DUBOWSKI



Angela Harrison, EAO, et ses élèves participent à un appel Skype.

DÉFI Aider les jeunes élèves à en apprendre plus sur leur communauté et les mettre en relation avec des élèves d'autres écoles et d'autres villes.

SOLUTION Utiliser les blogues, Skype et Twitter pour relier les salles de classe de la province et de par le monde, et permettre aux enfants de voir comment on vit ailleurs.

LEÇONS RETENUES Les enseignantes et enseignants du York Region District School Board ont élaboré un programme en ligne qui permet aux enfants d'en savoir plus sur leur propre

communauté et sur d'autres régions. Au cours de l'année scolaire 2012-2013, le projet surnommé We Can See a aidé les élèves à comprendre ce qui fait l'unicité des villes et des salles de classe, et leur a également appris à devenir des internautes responsables.

«Nous voulons que nos enfants soient les penseurs et explorateurs du XXI^e siècle, affirme Jocelyn Schmidt, EAO, enseignante de jardin d'enfants à la Lorna Jackson Public School de Woodbridge. Nous avons les moyens technologiques pour y parvenir.»

Les pédagogues qui ont participé au programme ont utilisé divers outils

À VOUS DE JOUER!

Il faut :

- Un appareil connecté à l'internet comme un ordinateur ou une tablette, un blogue sur une plateforme telle que blogspot.ca, un compte Twitter et un compte Skype.

Étapes :

- 1) Réseautez : Trouvez des enseignants et des classes avec qui communiquer sur Twitter ou dans Facebook.
- 2) Préparez-vous : Avec les élèves, élaborez des questions à poser à une autre classe.
- 3) Communiquez : Prévoyez des séances Skype de 10 à 30 minutes ou correspondez avec les participants à l'aide d'un blogue.
- 4) Bloguez : Utilisez le blogue pour parler un peu de votre classe et des liens que vous avez noués.

technologiques. Certains d'entre eux ont pris des photos de leur cour d'école ou du paysage local avec leur tablette et appareil photo numérique, tandis que d'autres ont demandé à leurs élèves de réaliser des vidéos et de décrire ce qu'on y voit. Ils les ont ensuite téléchargées dans un blogue central (**wecanseeprojectsharingspace.blogspot.ca**) et ont invité d'autres classes à les regarder et à envoyer leurs propres photos et vidéos.

Angela Harrison, EAO, enseignante de jardin d'enfants à la Lake Simcoe Public School de Keswick, a utilisé Twitter pour inviter des enseignants et des élèves à participer à un appel Skype de 20 minutes avec sa classe. Avant chaque appel, les élèves doivent faire des recherches sur divers aspects de la classe à l'autre bout du fil – par exemple, son emplacement ou les photos et vidéos que les élèves ont téléchargées – et préparer trois ou quatre questions à

CONSEIL PRATIQUE N'ayez pas peur des difficultés techniques. Il arrive parfois qu'on ne puisse pas se connecter à Skype ou qu'un lien se brise. «Les enfants doivent nous voir prendre des risques et les gérer lorsque les choses ne fonctionnent pas», affirme M^{me} Harrison.

poser pendant l'appel. Les élèves ont également établi des règles de politesse : se lever pour poser une question, attendre que la personne ait répondu à la question avant de parler, et remercier les participants.

Le programme a permis de nouer des amitiés à distance. Les élèves de M^{me} Schmidt ont participé à un appel Skype avec une classe de jardin d'enfants de Monterrey, au Mexique. Ils ont appris que les élèves de Monterrey portent des uniformes et qu'un gardien de sécurité est en service pour assurer leur sécurité.

«C'était complètement différent de ce à quoi ils sont habitués», de dire M^{me} Schmidt.

OBSERVATIONS Les élèves ont appris à se familiariser avec leur environnement et à le comparer aux endroits qu'ils ont visités virtuellement. Joanne Babalis, EAO, enseignante de jardin d'enfants à la Bond Lake Public School de Richmond Hill, a souligné que les élèves ont commencé à poser des questions pendant leurs promenades : «Nous avons vu des flocons de neige et commencé à élaborer des théories

sur leur origine. «La neige vient des nuages et tombe ensuite. Le ciel sculpte les flocons.»»

M^{me} Schmidt fait remarquer que la curiosité innée des enfants a influé sur les échanges sur Skype. «Les élèves ont naturellement choisi des questions ouvertes en fonction de ce qu'ils ont vu à l'écran ou découvert dans leurs recherches avant l'appel : «Pourquoi as-tu cela? Ça sert à quoi?»»

Selon M^{me} Harrison, les enseignants ont également tiré quelques leçons du programme : «Il les a motivés à faire l'essai de nouvelles technologies. Pour bon nombre d'entre eux, c'était la première fois qu'ils créaient un blogue, effectuaient un appel Skype ou établissaient un compte Twitter».

Pour l'année scolaire 2013-2014, certains participants ont mis sur pied un nouveau projet dans le cadre de We Can See. Appelé simplement Looking Closely Collaboration, ce programme permet aux enfants d'examiner non seulement leur environnement, mais aussi la flore locale et d'autres objets en détail. (En savoir plus à kidblog.org/lookingclosely.) ■



OMLTA/AOPLV
vous invite à notre

Congrès du printemps 2014



Langues 2.0 :
Enseigner dans le 21^{ème} siècle

*Du jeudi 27 mars au samedi 29 mars 2014
International Plaza Hotel, Toronto
(autrefois le Doubletree)*

Conférencier :
Jacques Cool



*Pour en apprendre plus
visiter www.omlta.org*

INTERNATIONAL
PLAZA



**BRANCHEZ-VOUS
SUR L'ORDRE.**

Regardez.
Aimez.
Visitez.



Ordre des
enseignants et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un enseignement de qualité



oeeo.ca

projet de loi 103



LOI PROTÉGEANT LES ÉLÈVES D'HELEN DOLIK

La présentation du projet de la *Loi protégeant les élèves* en septembre 2013 a marqué un moment important dans l'histoire de l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario et le début d'une ère de transparence et d'efficacité plus grandes pour les élèves, les pédagogues et les parents. Ce projet de loi apportera les modifications les plus importantes à la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario* depuis l'établissement de l'Ordre en 1997. Ces modifications s'inscrivent dans les efforts que l'Ordre déploie pour simplifier son processus d'enquête et de discipline.

L'Ordre pourra acheminer directement au comité de discipline les plaintes déposées contre ses membres et révoquer automatiquement le certificat d'un membre reconnu coupable de mauvais traitements d'ordre sexuel. Le public aura accès aux audiences de remise en vigueur et les plaintes seront traitées selon un nouvel échéancier. Par exemple,

si un membre prend plus de 60 jours pour répondre à un avis d'audience, l'Ordre pourra procéder à l'audience.

Voilà seulement certains des changements majeurs qu'entraînera la *Loi protégeant les élèves*, laquelle est sur le point de devenir officiellement une loi de l'Ontario.

«Pour les élèves, cette loi protège mieux leur intérêt et leur sécurité, affirme Francine Dutrisac, EAO, directrice des Enquêtes et audiences de l'Ordre. Pour les enseignantes et enseignants, l'amélioration de l'efficacité permettra de traiter les cas plus rapidement. Pour le public, cette loi apporte une plus grande transparence et, par conséquent, montre que l'Ordre protège bel et bien l'intérêt du public.

«Cette loi renforce la confiance que la société accorde aux professionnels de l'éducation. Ce sont des modifications majeures et elles amélioreront l'efficacité de la loi en matière d'intérêt du public.»

Les modifications concordent avec les

recommandations du conseil de l'Ordre à la province en réaction à l'examen indépendant de l'ancien juge en chef de l'Ontario, Patrick LeSage. Le rapport, que l'Ordre a rendu public en 2012, contient 49 recommandations, dont nombre réclament que l'organisme de réglementation de la profession enseignante, le gouvernement et les conseils scolaires améliorent la façon dont ils rapportent et transmettent l'information.

Depuis la publication du rapport, l'Ordre a mis en œuvre les recommandations qui ne nécessitaient pas de modifications législatives et réglementaires. Des progrès importants ont été faits sur la façon de mener des enquêtes sur les plaintes et de communiquer l'information au public. Par exemple, en janvier 2012, en plus de publier des sommaires de discipline dans *Pour parler profession*, l'Ordre a affiché 600 décisions complètes dans son site web. Toutes les décisions disciplinaires sont désormais affichées dans le site de l'Ordre.

On a établi des échéanciers pour l'émission et la publication des avis d'audience, document juridique de l'Ordre qui est signifié au membre en cause. Ce document avise le membre des allégations portées contre lui et qui feront l'objet d'une audience devant un comité de l'Ordre. Une fois qu'il est signifié au membre en cause, l'avis d'audience est affiché dans le site web de l'Ordre.

On a attribué plus d'espace pour la tenue d'audiences concurrentes à l'Ordre et on affectera plus de personnel pour soutenir les enquêtes et les audiences. En octobre, l'Ordre a lancé un nouveau formulaire de plainte en ligne afin d'améliorer l'accès à l'étape des plaintes.

Bien que l'Ordre ait pris des mesures immédiates concernant certains domaines, plus de 60 pour cent des recommandations exigent des modifications à la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*. Le 18 septembre dernier, la ministre de l'Éducation, Liz Sandals, a présenté le projet de loi 103, la *Loi protégeant les élèves*, afin de tenir compte des recommandations restantes. Elle a affirmé qu'il s'agissait d'une étape importante pour faire en sorte que les familles continuent de savoir que leurs enfants sont protégés et en sécurité dans les écoles de l'Ontario.

La Loi protégeant les élèves :

- permettra d'acheminer directement au comité de discipline les cas où il y a eu condamnation au criminel et pour lesquels le membre a plaidé coupable
- permettra de révoquer automatiquement le certificat de qualification et d'inscription d'un membre reconnu coupable de mauvais traitements d'ordre sexuel ou de gestes liés à de la pornographie juvénile
- ouvrira au public les audiences de remise en vigueur
- rendra obligatoire la publication du nom des membres de l'Ordre reconnus coupables de faute professionnelle
- formalisera le processus de règlement des plaintes

→ permettra l'échange de dossiers entre l'Ordre et d'autres organismes publics, tels que les agences de services sociaux, les services de police et d'autres organismes de réglementation

→ autorisera le registraire à nommer un enquêteur pour s'occuper des cas où la conduite d'un membre pourrait blesser un élève ou lui causer du tort

→ fera en sorte qu'un sous-comité disciplinaire examinant une plainte ou entendant une audience sur un cas qui met en cause une direction d'école ou une direction adjointe comprenne un membre ayant de telles qualifications

→ définira clairement quand les conseils scolaires doivent informer l'Ordre qu'ils ont imposé des restrictions aux tâches d'un membre.

«Nous savons que la grande majorité des enseignantes et enseignants de l'Ontario font un excellent travail et appuient nos élèves, a déclaré la ministre Sandals devant l'Assemblée législative. Chaque jour, ils travaillent dans leur salle de

classe en y mettant tout leur cœur et, comme nous, ils souhaitent vivement que leurs élèves apprennent et se développent dans une communauté scolaire sécuritaire et empreinte de respect.

«Cependant, pour les quelques rares fois où il est nécessaire d'avoir recours au processus de discipline, les parents, les élèves et les enseignants méritent un processus juste et transparent qui protège l'intérêt du public et nos enfants. De concert avec l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario, nous avons un intérêt commun, soit celui de maintenir la confiance du public à l'égard du processus d'enquête et de discipline, et nous avons énormément travaillé pour renforcer cette confiance.»

Le 1^{er} octobre, pendant la deuxième lecture du projet de loi 103, la ministre Sandals a reconnu les initiatives de l'Ordre quant à la commande de l'examen LeSage et les mesures prises rapidement pour concrétiser les recommandations du rapport issu de l'examen.

PETITE HISTOIRE DE L'ORDRE : LOIS ET PROTECTION DES ÉLÈVES

janvier 1995

- une commission royale exige la création d'un organisme d'autoréglementation pour la profession enseignante

juillet 1996

- adoption de la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*

mai 1997

- établissement de l'Ordre

septembre 1997

- la province présente le projet de loi 160, la *Loi sur l'amélioration de la qualité de l'éducation*, visant à approuver les instructeurs non certifiés

octobre 1997

- le conseil de l'Ordre demande que soient modifiées les dispositions législatives à l'appui des instructeurs non certifiés; la province acquiesce

décembre 1997

- adoption du Règlement sur la faute professionnelle

décembre 1997

- adoption de la *Loi sur l'amélioration de la qualité de l'éducation* telle que modifiée

avril 1998

- première audience disciplinaire à l'Ordre

février 2000

- publication du rapport *Protégeons nos élèves* du juge Robins

mars 2001

- l'Ordre demande que le concept de faute professionnelle dans la législation soit mieux défini

septembre 2001

- la province présente le projet de loi 101, la *Loi sur la protection des élèves*, définissant ce qui constitue un mauvais traitement d'ordre sexuel

juin 2002

- adoption de la *Loi sur la protection des élèves*

septembre 2002

- publication de la première recommandation professionnelle de l'Ordre, laquelle porte sur les mauvais traitements d'ordre sexuel

juin 2006

- adoption du projet de loi 78 modifiant la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario*

juin 2006

- la province établit le comité de protection de l'intérêt public, lequel recommande des modifications au processus disciplinaire

août 2011

- l'Ordre nomme le juge LeSage pour mener un examen indépendant

janvier 2012

- l'Ordre affiche 600 décisions disciplinaires complètes dans son site web

juin 2012

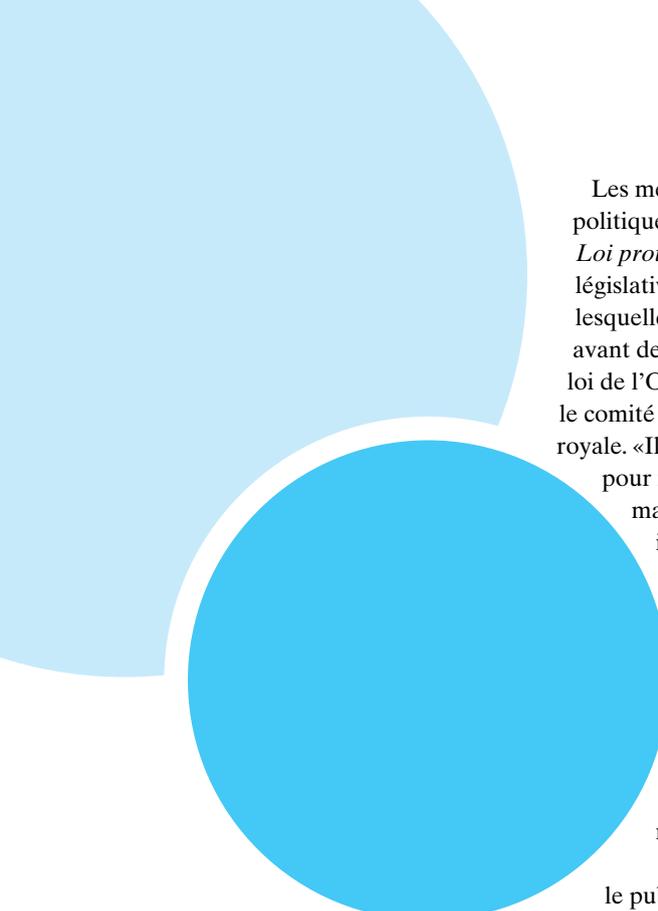
- sortie du rapport LeSage contenant 49 recommandations; examen et approbation du rapport par le conseil

septembre 2013

- la province présente le projet de loi 103, la *Loi protégeant les élèves*

octobre 2013

- deuxième lecture de la *Loi protégeant les élèves*



UN DES ASPECTS
ESSENTIELS QUAND
LE PUBLIC PENSE
À CE QUI INSPIRE
CONFIANCE –
À CE QUI LUI
PERMET DE NOUS
FAIRE CONFIANCE –
EST DE SAVOIR QUE
LES ÉLÈVES SONT
EN SÉCURITÉ.

Les membres de tous les partis politiques provinciaux ont appuyé la *Loi protégeant les élèves*. L'Assemblée législative prescrit les étapes par lesquelles le projet de loi doit passer avant de devenir officiellement une loi de l'Ontario, soit les lectures, le comité d'examen et la sanction royale. «Il s'agit de la dernière étape pour mettre en œuvre les recommandations de notre examen indépendant, explique

Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire de l'Ordre. La présentation du projet de loi nous comble. En attendant qu'il devienne officiellement loi, nous avons apporté certaines modifications à nos pratiques.»

Il incombe à l'Ordre de servir le public dans trois domaines principaux : la certification des enseignants, l'agrément des programmes de formation et la discipline des membres. Le mandat de l'Ordre stipule qu'il doit recevoir les plaintes déposées contre ses membres, mener des enquêtes sur ces plaintes et traiter des questions de discipline et d'aptitude professionnelle.

«La sécurité des élèves est au cœur de l'intérêt du public, a déclaré M. Salvatori. Un des aspects essentiels quand le public pense à ce qui inspire confiance – à ce qui lui permet de nous faire confiance – est de savoir que les élèves sont en sécurité. Si le public examine les modifications, il y verra une meilleure transparence et plus d'informations. Il verra des améliorations, comme des échéances plus courtes et un traitement plus opportun des cas où un membre n'a pas respecté les normes et qu'un élève est en danger.»

La grande majorité des membres de l'Ordre respectent les normes et ne font jamais l'objet d'une enquête. «Chaque cas est sérieux, car même quand un seul élève est en danger, c'est toujours un de trop. Cependant, les statistiques sur les décisions disciplinaires et sur le nombre de membres impliqués montrent que l'on peut avoir confiance en nos enseignants», a-t-il poursuivi.

En effet, la proportion d'enseignantes et d'enseignants qui doivent se présenter devant le comité de discipline est relativement faible. L'Ordre compte plus de 237 000 membres. En 2012, le comité de discipline a entendu 41 cas.

Le comité de discipline de l'Ordre révoque déjà le certificat des membres reconnus coupables de mauvais traitements d'ordre sexuel. Le projet de loi proposée formalisera cette pratique et rendra cette sanction obligatoire.

Pour les membres reconnus coupables d'inconduite sexuelle, la *Loi protégeant les élèves* prolongera la période d'attente avant qu'il soit possible de demander la remise en vigueur du certificat; ce délai passera de un an à cinq ans. Toutefois, le fait de pouvoir demander la remise en vigueur du certificat ne garantit pas qu'il le soit.

Liz Papadopoulos, EAO, présidente de l'Ordre, dit que la loi, telle que proposée, servira mieux l'intérêt du public et affermira la confiance que le public accorde à la profession enseignante. «C'est une bonne chose pour le public, les parents et les élèves. Il n'y a aucun doute là-dessus. Et par extension, cela rayonnera positivement sur toute la profession, a-t-elle souligné.

«La profession a l'occasion de montrer qu'elle accorde la première place aux besoins du public. Cela montre au public que la profession reconnaît qu'il faut des changements et témoigne de son engagement à protéger l'intérêt du public.»

M^{me} Papadopoulos souligne que les enseignantes et enseignants doivent répondre aux attentes du public, aux demandes des parents et de la société, et aux besoins des conseils scolaires. Cette loi officialisera les pratiques exemplaires dans le meilleur intérêt des élèves. «C'est un bon départ. Quand les intervenants travaillent ensemble et empruntent une voie commune, les résultats positifs sont nombreux», a-t-elle ajouté.

Depuis le début de son examen, M. Salvatori dit que l'Ordre a sollicité d'autres organismes de réglementation de l'Ontario pour en apprendre davantage sur les processus de l'Ordre et, par la suite, sur la *Loi protégeant les élèves*. Ils discutent des changements avec l'Ordre et examinent leurs propres processus pour servir l'intérêt du public. ■

autoréglementation

Cette section donne des renseignements sur les questions législatives et réglementaires qui touchent les membres de la profession. Vous y trouverez notamment les dernières nouvelles concernant l'agrément des programmes de formation, les exigences en matière de certification et de qualification, ainsi que les résolutions du conseil et les mesures disciplinaires.

SENSIBILISER LE PUBLIC

L'ORDRE SORT DE L'OMBRE

D'HELEN DOLIK

L'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario s'est doté d'un nouveau slogan : Fixer la norme pour un enseignement de qualité. En 2014, l'Ordre lancera une campagne visant à sensibiliser le public à l'Ordre et à son mandat. La campagne comprendra un ensemble de concepts publicitaires efficaces déclinés sur divers supports médiatiques, ainsi qu'un élargissement des activités de l'Ordre dans le but de rejoindre la communauté.

L'Ordre agréé et régit quelque 237 000 membres de la profession enseignante en Ontario. Il établit les normes d'exercice et de déontologie de la profession, agréé les programmes de formation à l'enseignement et tient des audiences disciplinaires. «Notre mission est d'inspirer la confiance du public en notre profession et il est de notre devoir de communiquer avec le public au nom des membres de la profession, affirme Michael Salvatori, EAO, chef de la direction et registraire de l'Ordre. Cette nouvelle initiative nous permettra de renforcer ce rôle.

«Nous voulons sensibiliser le public aux mesures que nous prenons pour assurer un enseignement de qualité. Par exemple, nous nous assurons que les enseignantes et enseignants sont qualifiés et compétents, que le programme de formation initiale à l'enseignement est enrichissant et que les pédagogues respectent les normes de la profession.»

Le nouveau slogan de l'Ordre figurera dans son site web, ses supports publicitaires et son cyberbulletin destiné au public. L'Ordre a également l'intention

de produire une brochure spéciale et d'intégrer son slogan ainsi que des visuels clés à sa page Facebook, ses documents imprimés, ses écrans d'affichage et ses articles promotionnels.

Dans le cadre de cette campagne, l'Ordre diffusera de la publicité dans la presse écrite, en ligne et à la radio; participera à des conférences, des expositions commerciales et des expositions grand public; et créera un bureau de conférences afin d'accroître sa visibilité dans la communauté.

L'Ordre vise aussi les conférences sur l'éducation et la réglementation ainsi que les événements communautaires de premier plan. Il souhaite donner des présentations sur son rôle aux comités de participation des parents à l'échelle des conseils scolaires, aux conseillers scolaires et à d'autres organismes communautaires tels que les chambres de commerce et les clubs Rotary et Kiwanis.

«Un récent sondage a révélé que seule une minorité du public est au courant de l'existence de l'Ordre», a fait remarquer Richard Lewko, directeur, Services généraux et soutien au conseil.

En fait, l'un des objets de l'Ordre est de «communiquer avec le public au nom des membres».

La mise en place d'une campagne de sensibilisation du public faisait également partie des recommandations du rapport de l'ancien juge en chef de l'Ontario, Patrick LeSage, que l'Ordre a nommé en août 2011 pour effectuer un examen indépendant de ses politiques et pratiques disciplinaires. Le rapport LeSage, publié en mai 2012, comprenait 49 recommandations. La suivante était en

tête de la liste : «L'Ordre devrait concevoir une stratégie de communication en vue de mieux se faire connaître du public et de l'informer davantage au sujet de son mandat. Il faudrait notamment expliquer la distinction entre le rôle et les responsabilités de l'Ordre, et ceux des conseils scolaires.»

Le conseil de l'Ordre s'est fixé comme priorité de mieux communiquer avec le public. À sa réunion de juin 2012, il a approuvé la recommandation de concevoir une stratégie de communication afin de sensibiliser le public à l'Ordre et à son mandat. L'une des caractéristiques les plus importantes de cette stratégie est d'aider les parents à distinguer le rôle et les responsabilités de l'Ordre de ceux des conseils scolaires. Le 29 avril 2013, le conseil a adopté un ensemble de principes pour orienter la campagne.

La campagne bilingue tiendra compte des normes de déontologie que tous les enseignants agréés de l'Ontario doivent respecter – empathie, confiance, respect et intégrité – et s'adressera à la population des quatre coins de l'Ontario. La stratégie sera régulièrement évaluée afin de mesurer son efficacité et son succès.

M. Lewko a indiqué que l'Ordre avait organisé des groupes de discussion composés de pédagogues et de parents dans six communautés de l'Ontario, et reçu des commentaires utiles. «Vous êtes un organisme sous-marin, a déclaré un parent de Thunder Bay. Je ne vous ai jamais vu.» Un autre parent a continué dans la même veine : «Je ne me souviens pas d'avoir entendu parler de vous.» Un parent de London s'est fait l'écho de l'opinion de plusieurs participants lorsqu'il a dit que l'Ordre était «le secret le mieux gardé».

Mais peut-être plus pour longtemps. ■

DOSSIER D'ENQUÊTE

Le comité d'enquête de l'Ordre étudie toutes les plaintes déposées contre ses membres et examine l'information qui en découle. Il peut rejeter la plainte ou la renvoyer, en totalité ou en partie, au comité de discipline ou au comité d'aptitude professionnelle en vue d'une audience.

En outre, le comité d'enquête peut donner un avertissement ou une admonestation par écrit ou en personne au membre, fournir des rappels ou des avis par écrit, ou ratifier un protocole d'entente conclu en vertu du processus de règlement des plaintes.

Conformément à la loi, les cas dont l'enquête est en cours sont confidentiels. Fondé sur des faits réels, le cas suivant informera nos membres sur des questions importantes liées à la conduite des enseignantes et enseignants, y compris les gestes appropriés et inappropriés. Les détails ont été modifiés afin de respecter la confidentialité.

La cloche sonne pour marquer la fin du cours d'anglais et un élève se dirige immédiatement vers la porte de la classe afin de ne pas manquer l'auto-bus qui le ramènera chez lui pour le dîner.

L'enseignante lui dit de retourner à sa place, mais il l'ignore et continue de marcher.

L'élève et l'enseignante entrent en contact dans l'embrasement de la porte. Chacun a une perception bien différente de la force de ce contact.

L'élève affirme que l'enseignante lui a agrippé le poignet pour l'empêcher d'ouvrir la porte. Le père de l'élève dépose donc une plainte à l'Ordre, déclarant que l'enseignante a agressé son fils alors qu'il sortait de la classe. Entre-temps, l'élève écope d'une suspension pour ne pas avoir suivi les consignes de l'enseignante.

L'enseignante nie l'allégation d'agression, disant qu'elle a voulu saisir la poignée de porte pratiquement en même temps que l'élève et qu'elle lui a peut-être touché la main par inadvertance.

Après avoir reçu la plainte du père, l'Ordre en avise l'enseignante et l'invite à y répondre. Durant l'enquête qui suit, on obtient des renseignements du père, de l'enseignante et du conseil scolaire. Généralement, ces renseignements comprennent les antécédents professionnels de l'enseignant en cause, tout dossier portant sur une faute professionnelle antérieure, les notes d'enquête de l'école et du conseil scolaire, les politiques de l'employeur et tout renseignement de la police et de la Société d'aide à l'enfance. Le comité d'enquête de

l'Ordre examine soigneusement tous les renseignements pertinents.

L'enseignante continue de nier qu'elle a agrippé le poignet de l'élève. Elle avoue avoir voulu saisir la poignée de porte en même temps que l'élève et qu'un contact accidentel peut avoir eu lieu à ce moment-là. Elle dit lui avoir cédé le chemin avant d'aller rapporter l'incident à la directrice adjointe.

L'enseignante n'a rien à voir avec la décision de suspendre l'élève et elle n'en a pas été informée. L'avocate de l'enseignante demande que la plainte soit rejetée.

Le père accepte que son fils soit suspendu, car il a désobéi à l'enseignante, mais le fait que le contact physique ne soit pas mentionné dans la lettre de suspension le préoccupe; c'est son fils qui a dû le mettre au courant.

L'élève allègue que l'enseignante lui a agrippé le poignet avec force pour l'empêcher d'ouvrir la porte et qu'il lui a dit : «Lâchez-moi!».

Le père a communiqué avec le conseil scolaire pour qu'une enquête soit menée à ce sujet, mais il prétend qu'on ne lui a pas répondu. Il n'a pas communiqué avec la police.

Si vous étiez membre du sous-comité, quelle serait votre décision?

Réflexion professionnelle :

- 1) Déterminez les ressources professionnelles qui appuieraient vos décisions et vos gestes dans une telle situation.
- 2) Discutez des idées et des points de vue qui ressortent de ce cas et qui peuvent soutenir l'exercice de la profession enseignante.

accidentel quand elle et l'élève ont voulu saisir la poignée de porte en même temps. Même si le sous-comité accepte la version de l'enseignante, le fait qu'elle ait pu tenter d'empêcher l'élève de quitter la classe le préoccupe.

Le comité rappelle à l'enseignante qu'il faut éviter tout contact physique avec les élèves et utiliser d'autres moyens à sa disposition pour gérer une situation difficile.

Le sous-comité d'enquête, formé de trois personnes, fait un appel à l'enseignante. Un rappel n'est pas une mesure disciplinaire, mais a pour but d'aider les membres à éviter une situation similaire à l'avenir.

Le sous-comité remarque que certains renseignements donnés par l'enseignant, l'élève et d'autres témoins sont contradictoires. Toutefois, l'enseignante a indiqué qu'il aurait pu y avoir un contact

RÉUNION DU CONSEIL

SOMMAIRE DU 4 OCTOBRE 2013

À sa réunion du 4 octobre dernier, le conseil de l'Ordre a :

- approuvé une politique contre le harcèlement et la discrimination à l'endroit des membres du conseil
- transmis au comité exécutif des recommandations pour faciliter les allocutions d'intervenants externes aux réunions du conseil et des comités afin que le comité exécutif les examine et en fasse rapport
- approuvé une motion pour demander à la ministre de l'Éducation de modifier la *Loi sur l'Ordre des enseignantes et des enseignants de l'Ontario* pour permettre une plus grande souplesse par rapport à la nomination des membres des

sous-comités de l'Ordre, y compris pour permettre la nomination de membres du conseil qui ne font partie d'aucun comité et de membres d'une liste d'anciens membres du conseil qui pourraient avoir de l'expérience dans un comité donné

- recommandé que la ministre de l'Éducation modifie le Règlement sur l'agrément des programmes de formation en enseignement en ce qui concerne le programme de formation à l'enseignement prolongé
- modifié des règlements administratifs pour que les membres de l'Ordre soient tenus de fournir à l'Ordre toutes leurs adresses et tous leurs numéros de

téléphone au travail s'ils sont employés comme enseignants ou s'ils sont en position d'autorité et de confiance auprès d'élèves ou d'enfants ou s'ils travaillent dans le secteur de l'éducation

- révisé les règlements administratifs afin de clarifier le montant de l'indemnité journalière versée aux membres du sous-comité d'agrément pendant leurs visites des sites
- appuyé des changements aux règlements administratifs qui concernent l'élection des présidents des comités permanents, des comités spéciaux et des comités ad hoc, de même que les vacances au sein des comités. ■

AUDIENCES

Des sous-comités formés de trois membres du comité de discipline tiennent des audiences publiques relativement aux allégations d'incompétence et de faute professionnelle portées contre les membres de l'Ordre.

Si l'on conclut qu'un membre est coupable de faute professionnelle ou d'incompétence, son certificat de qualification et d'inscription peut être révoqué, suspendu ou assorti de conditions. Dans les cas de faute professionnelle seulement, le membre peut également recevoir une réprimande, une admonestation ou du counseling, et le comité peut imposer une amende, ordonner au membre de payer des frais ou que soit publiée son ordonnance dans *Pour parler profession*.

Les sous-comités de discipline exigent que les sommaires de décisions disciplinaires récentes soient publiés dans *Pour parler profession*. Vous pouvez en consulter le texte intégral à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Vous trouverez également en ligne les décisions et les protocoles d'entente ratifiés par les sous-comités d'enquête qui stipulent explicitement que les documents sont disponibles à la bibliothèque de l'Ordre ou par l'entremise de Quicklaw, un service d'abonnement à de l'information juridique, ou par d'autres moyens.

Membre : Yasin Mohamud Ajab

N° de membre : 478982

Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a reconnu Yasin Mohamud Ajab, enseignant au Peel District School Board, coupable de faute professionnelle pour avoir infligé des mauvais traitements à ses élèves, ne pas avoir observé certains règlements administratifs et avoir transgressé les limites entre élèves et enseignants.

M. Ajab a reçu l'autorisation d'enseigner en août 2004. Il était présent

à l'audience du 16 mai 2013 et y était représenté par un avocat.

Durant les années scolaires 2006-2007 et 2007-2008, M. Ajab a omis de bien comprendre certains concepts mathématiques et d'enseigner efficacement cette matière. Il n'a pas fourni d'aide aux élèves qui en demandaient et a même déconseillé aux élèves de participer à des cours de rattrapage en mathématiques offerts par d'autres enseignants.

Le sous-comité a aussi reçu la preuve que M. Ajab avait utilisé un langage inapproprié en salle de classe, crié après

les élèves et traité un élève de stupide et d'idiot. Il a aussi fait preuve d'un comportement intimidant – en frappant son pupitre avec des livres et en donnant des coups de pieds sur les pupitres – et a claqué la porte sur la main d'un élève.

Ayant examiné les pièces déposées, l'entente sur les faits non contestés, le plaidoyer de non-contestation et les exposés des avocates, le sous-comité a reconnu M. Ajab coupable de faute professionnelle. On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité pour recevoir une réprimande.

De plus, on lui a ordonné de suivre, à ses frais, un cours portant sur les limites à respecter, et ce, dans les 12 mois suivant la date de l'ordonnance.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : Christopher Andrew Forrest

N° de membre : 433214

Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de Christopher Andrew Forrest, ancien enseignant du District School

Board of Niagara, pour avoir exploité sexuellement une élève.

M. Forrest a reçu l'autorisation d'enseigner en mars 2000. Il n'était pas présent à l'audience du 25 juillet 2013 et n'y était pas représenté.

Pendant six mois au cours de l'année scolaire 2010-2011, M. Forrest a entrepris une relation inappropriée d'ordre personnel et sexuel avec une élève de 16 ans. La relation a commencé par du clavardage dans Facebook, puis a progressé pour inclure des conversations intimes, suivies de baisers et d'attouchements, puis enfin, des rapports sexuels à trois reprises. Tous ces incidents se sont produits dans la salle de classe de M. Forrest, avant les heures de cours.

Le 7 août 2012, M. Forrest a plaidé coupable à une accusation d'exploitation sexuelle pour avoir entrepris une relation d'ordre sexuel avec une élève alors qu'il était en position de confiance et d'autorité. Il a été condamné à 12 mois d'emprisonnement suivis de deux ans de probation.

Ayant examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, ainsi que de l'exposé de l'avocat de l'Ordre, le comité de discipline a reconnu M. Forrest coupable de faute professionnelle. Le sous-comité a enjoint au registraire de révoquer son certificat de qualification et d'inscription.

«M. Forrest a eu une conduite répréhensible qui ne sied pas au statut de membre de la profession enseignante, a écrit le sous-comité dans sa décision. Cette conduite est inacceptable et contrevient à l'obligation d'un enseignant de protéger ses élèves. M. Forrest a profondément trahi la confiance du public et a, par conséquent, perdu le droit d'enseigner. En l'occurrence, la révocation est la sanction requise.»

La révocation a à la fois un effet dissuasif en général et en particulier sur M. Forrest, car le retirer de la salle de classe protège les élèves et rétablit la confiance du public en la profession enseignante. De plus, la publication avec le nom de M. Forrest informe la profession qu'une inconduite qui transgresse

les limites entre enseignants et élèves, qui mine la confiance et qui ébranle l'autorité accordée aux enseignants entraîne des conséquences considérables.

«Le [sous-]comité est convaincu que la conclusion et la sanction protègent l'intérêt du public et maintiennent les normes de la profession enseignante.»

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → [Membres](#) → [Plaintes et discipline](#) → [Décisions](#).

Membre : Reid David MacIntosh Innes, EAO
N° de membre : 479818

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Reid David MacIntosh Innes, ancien enseignant au sein du Greater Essex County District School Board, pour avoir volé 33 \$ d'un tiroir verrouillé dans le bureau de la direction de l'école.

M. Innes a reçu l'autorisation d'enseigner en mai 2004. Il n'était pas présent à l'audience du 17 juin 2013, mais y était représenté par un avocat.

Dans le cadre d'une opération de surveillance vidéo qui a duré cinq jours, M. Innes a été surpris à utiliser une clé pour voler un total de 33 \$ d'un tiroir verrouillé dans le bureau de la direction de l'école. M. Innes a démissionné du conseil scolaire en juin 2011, le même jour où on l'a informé qu'il serait suspendu sans solde et qu'une recommandation de cessation d'emploi serait déposée. En novembre 2011, M. Innes a envoyé au conseil scolaire une lettre accompagnée d'un chèque de dédommagement de 100 \$.

Il a dit qu'il regrettait son geste, qu'il s'agissait d'un incident inhabituel et qu'il avait commis une erreur parce qu'il éprouvait des difficultés financières à l'époque. La police n'a jamais été informée et aucune accusation n'a été portée contre lui.

Après avoir analysé la preuve, et compte tenu du protocole d'entente, du plaidoyer de culpabilité, de l'énoncé conjoint sur le règlement et des exposés des avocats, le sous-comité a ratifié le protocole d'entente

et reconnu M. Innes coupable de faute professionnelle.

On a ordonné à M. Innes de comparaître devant le sous-comité après l'audience pour recevoir une réprimande. On lui a également ordonné de suivre, à ses frais, un cours portant sur le comportement éthique dans les 120 jours suivant la ratification du protocole d'entente et de remettre, dans les 30 jours suivant la fin du cours, une preuve écrite de réussite dudit cours émise par l'instructeur.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «Selon le comité, M. Innes est en violation des normes de la profession et s'est livré à une conduite qui ne sied pas au statut de membre. Le comité a convenu qu'une réprimande et l'assujettissement du certificat de M. Innes à des conditions et restrictions constituent une sanction opportune compte tenu des circonstances.

«Le comité accepte les dires de M. Innes qu'il s'agissait d'un incident isolé, qu'il éprouvait des difficultés financières à l'époque, qu'il ne s'était jamais livré à ce genre de conduite et qu'il n'a pas récidivé depuis.»

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → [Membres](#) → [Plaintes et discipline](#) → [Décisions](#).

Membre : William Hodgson Marshall
N° de membre : 383504

Décision : Révocation
Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de William Hodgson Marshall après avoir entendu des allégations de faute professionnelle liées à des infractions criminelles pour un chef d'agression sexuelle et 16 chefs d'attentat à la pudeur sur des mineurs, de 1952 à 1986.

M. Marshall a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 1948. Il était employé par une école catholique indépendante de Toronto, du Windsor Essex Catholic District School Board et du Sudbury Catholic District School Board en tant qu'enseignant et directeur d'école à divers moments quand il a commis les infractions,

AUDIENCES

lesquelles se sont échelonnées sur de nombreuses années.

Il n'était pas présent à l'audience du 4 juin 2013, mais y était représenté par un avocat.

En juin 2011, M. Marshall a plaidé coupable à des accusations criminelles et a été condamné à deux ans de prison à purger concurremment et à trois ans de probation pour chaque chef.

Les documents judiciaires, y compris les déclarations des victimes, révèlent que, de 1952 à 1986, M. Marshall a été l'auteur d'une longue série d'incidents d'attouchements sexuels à l'endroit de ses élèves alors qu'il était prêtre et employé en tant qu'enseignant et directeur d'école. Ces agressions ont eu lieu à de nombreux endroits, notamment au presbytère, dans les écoles, dans les douches des écoles, dans les dortoirs, dans le bureau de M. Marshall et à son chalet, ainsi que dans des lieux de loisir tels que chez des élèves alors que des adultes se trouvaient ailleurs dans la maison. Dans certains cas, des élèves de 7 à 16 ans ont été victimes de ces agressions régulièrement sur de longues périodes. M. Marshall avait souvent recours à la force physique, détenait ses élèves et leur donnait de l'alcool pour perpétrer ses méfaits. Il avertissait ses élèves qu'il les ferait échouer ou expulser de l'école s'ils révélaient ses gestes à quiconque.

Après avoir examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que des exposés des avocats, le sous-comité a reconnu William Hodgson Marshall coupable de faute professionnelle et enjoint au registraire de révoquer son certificat.

Le comité est d'avis que M. Marshall a jeté la honte et le discrédit sur la profession en abusant de son pouvoir et en exploitant sexuellement des élèves, et que sa conduite ne peut être jugée que répréhensible, immorale et honteuse.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : Stephen Alexander Martin

N° de membre : 419301

Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a révoqué le certificat de qualification et d'inscription de Stephen Alexander Martin après avoir entendu des allégations de faute professionnelle liées à une condamnation criminelle pour avoir leurré un enfant au moyen d'un ordinateur à des fins d'exploitation sexuelle et pour avoir produit de la pornographie juvénile entre juin 2009 et avril 2011.

Ancien enseignant au sein du Durham District School Board, M. Martin a reçu l'autorisation d'enseigner en 1998. Il n'était pas présent à l'audience du 4 juin 2013 et n'y était pas représenté par un avocat.

En décembre 2011, M. Martin a été reconnu coupable de dix chefs d'accusation de leurre d'enfants par l'intermédiaire d'un ordinateur à des fins d'exploitation sexuelle et d'un chef d'accusation de production de pornographie juvénile. Il a été condamné à deux ans moins un jour d'emprisonnement suivis de trois ans de probation.

L'avocate de l'Ordre a affirmé que M. Martin avait accumulé en tout 3 374 images et 582 films de pornographie juvénile.

M. Martin ciblait activement ses élèves en se faisant passer pour une élève de 13 ans. Il les encourageait à devenir son ami dans Facebook et MSN, et leur demandait ensuite de lui montrer leurs organes génitaux au moyen d'une caméra web.

Après avoir examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve, ainsi que des exposés de l'avocate de l'Ordre, le sous-comité a reconnu Stephen Alexander Martin coupable de faute professionnelle et ordonné que son certificat soit révoqué.

«Cibler et leurrer des enfants dans le but de pérenniser un marché de pornographie juvénile qui exploite et maltraite des enfants est une infraction qui figure parmi les plus odieuses», a dit le sous-comité.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : Gilles Michaud

N° de membre : 170253

Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé Gilles Michaud, enseignant à l'élémentaire du Rainbow District School Board, pour avoir infligé des mauvais traitements d'ordre physique et verbal à cinq de ses élèves entre 2003 et 2009.

M. Michaud, qui a reçu l'autorisation d'enseigner en 1984, était présent à l'audience du 20 août 2013. Il a plaidé coupable à des accusations de faute professionnelle et a reconnu qu'il s'était comporté de façon inappropriée.

Le sous-comité a entendu la preuve qu'en février 2003, M. Michaud a donné un coup de pied à une élève, à la jambe. En novembre 2007, il a poussé un élève dans les escaliers, le blessant au côté. La Société d'aide à l'enfance a mené une enquête sur les incidents et a confirmé qu'ils avaient bel et bien eu lieu.

M. Michaud a reçu une lettre d'avertissement de l'administration de l'école et a été suspendu pour 15 jours. On lui a aussi ordonné de suivre un cours sur la gestion de la colère, ce qu'il a fait.

Malgré l'avertissement, M. Michaud a continué de se comporter de façon inappropriée. Entre janvier et septembre 2009, M. Michaud a traité deux élèves d'idiots et a lancé une paire de chaussures à un élève pendant le cours d'éducation physique. Une chaussure a rebondi par terre avant d'aller frapper l'élève au visage. On a appelé la Société d'aide à l'enfance et le conseil scolaire a licencié M. Michaud.

Après avoir examiné la preuve, puis en se fondant sur le protocole d'entente et compte tenu du plaidoyer de culpabilité, de l'énoncé conjoint de règlement et des exposés des avocats, le sous-comité a reconnu Gilles Michaud coupable de faute professionnelle et a ratifié le protocole d'entente.

Le sous-comité de discipline lui a adressé une réprimande et a imposé des conditions et restrictions à son certificat. Avant de chercher un emploi nécessitant un certificat de qualification

et d'inscription de l'Ordre, M. Michaud doit suivre à ses frais un cours préalablement approuvé par le registraire sur la gestion de classe et remettre à l'Ordre la confirmation écrite qu'il l'a réussi. De plus, la décision, portant le nom de M. Michaud, sera publiée dans les revues officielles de l'Ordre, *Pour parler profession et Professionally Speaking*.

«La publication des résultats de l'enquête, avec le nom de M. Michaud, dissuadera celui-ci en particulier et les membres de la profession en général de se livrer à une inconduite de ce genre», a dit le sous-comité.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : Non identifié

Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé un enseignant de l'Avon Maitland District School Board pour avoir omis de respecter les normes de la profession et utilisé des stratégies de discipline inappropriées avec un élève.

L'enseignant a reçu l'autorisation d'enseigner en juin 1982. Il était présent à l'audience du 24 mai 2013 en compagnie de son avocat.

En septembre 2009, l'enseignant a confronté un élève, saisi son sac à dos, puis échangé quelques propos avec lui après qu'il eut refusé de se rendre au bureau de la direction adjointe, tel qu'il le lui avait ordonné. Alors que l'élève poursuivait sa marche le long du corridor, l'enseignant a continué de lui bloquer le chemin et, à un moment donné, l'a poussé contre un mur ou un casier dans le corridor.

Ayant examiné la preuve, le fardeau de la preuve, la norme de preuve ainsi que les exposés des avocats, le sous-comité de discipline a reconnu l'enseignant coupable de faute professionnelle.

On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité après l'audience pour recevoir une réprimande. Le

sous-comité de discipline a enjoint au registraire d'imposer des conditions au certificat de qualification et d'inscription de l'enseignant. Avant d'occuper de nouveau un poste en enseignement, il doit suivre à ses frais un cours préalablement approuvé sur les stratégies de discipline positives et la gestion de classe, et informer le registraire qu'il l'a suivi avec succès dans les 30 jours après la fin dudit cours. La mention de la réprimande figurera sur son certificat pendant trois ans.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : John Daniel Montpellier, EAO

N° de membre : 598763

Décision : Réprimande et conditions

Un sous-comité de discipline a réprimandé John Daniel Montpellier, alors enseignant à l'essai au sein du Sudbury Catholic District School Board, pour avoir infligé des mauvais traitements d'ordre physique à un élève, et lui a ordonné de suivre un cours portant sur la gestion de classe avant de recommencer à enseigner.

M. Montpellier a reçu l'autorisation d'enseigner en septembre 2010. Il était présent à l'audience du 13 juin 2013 et y était représenté par un avocat.

En décembre 2011, M. Montpellier a traîné un élève sur le plancher de la salle de classe et l'a ensuite secoué par les chevilles lorsqu'il s'est agrippé à l'encadrement d'une porte. M. Montpellier reconnaît avoir saisi l'élève par les chevilles, mais nie l'avoir secoué. En novembre 2011, M. Montpellier s'est placé devant un autre élève, un bâton à la main. Il a ensuite soulevé le bras armé du bâton pour faire mine de le frapper.

Le conseil scolaire a congédié M. Montpellier pour motif en février 2012.

La Société d'aide à l'enfance de Sudbury a mené une enquête et alerté la police. Trois chefs d'accusation de voie de fait ont été portés contre

M. Montpellier, lesquels ont été retirés en avril 2012. L'affaire a été résolue par un engagement à ne pas troubler l'ordre public.

M. Montpellier n'exerçait pas la profession enseignante au moment de la décision.

Après avoir analysé la preuve, et compte tenu du protocole d'entente, du plaidoyer de culpabilité, de l'énoncé conjoint sur le règlement et des observations des avocats, le sous-comité de discipline a ratifié le protocole d'entente et reconnu M. Montpellier coupable de faute professionnelle.

On a ordonné à M. Montpellier de comparaître devant le sous-comité après la tenue de l'audience pour recevoir une réprimande. On lui a également ordonné de suivre, à ses frais, un cours portant sur la gestion de classe et de remettre une preuve écrite de réussite du cours avant de chercher un poste d'enseignant agréé.

Dans sa décision, le sous-comité a écrit : «La réprimande rappellera à M. Montpellier qu'il est tenu de veiller au bien-être de ses élèves et qu'il doit respecter les normes de la profession interdisant aux enseignantes et enseignants d'user de force physique contre leurs élèves. Le cours sur la gestion de classe réhabilitera M. Montpellier et lui fournira des stratégies pour gérer efficacement ses élèves.»

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : Jask Ramburn

N° de membre : 104709

Décision : Révocation

Un sous-comité de discipline a ordonné la révocation du certificat de Jask Ramburn, enseignant dans une école privée de Toronto, après qu'il a été reconnu coupable au criminel d'agression sur une fillette de 8 ans.

M. Ramburn a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 1972. Il n'était pas présent à l'audience du 23 avril 2013 et n'y était pas représenté.

AUDIENCES

Vers la fin de 2009, M. Ramburn a pris l'initiative d'avoir des contacts physiques avec une fillette de 8 ans en dehors du milieu scolaire. M. Ramburn a été accusé au criminel et reconnu coupable, en juin 2011, d'avoir agressé une personne âgée de moins de 14 ans. Il avait, entre autres, serré la fillette très fort dans ses bras, l'avait bercée et fait virevolter dans ses bras et avait placé les mains sur ses épaules. Le sous-comité a entendu que les contacts physiques «avaient gêné l'élève et n'avaient pas été faits avec son accord».

M. Ramburn lui avait demandé de garder secrets les contacts physiques entre eux étant donné que ses parents lui avaient répété de ne pas avoir de contacts physiques avec leur fille.

M. Ramburn a reçu une peine d'emprisonnement de trois mois avec sursis, suivie d'une probation de 21 mois. De plus, la cour a ordonné qu'il n'ait aucun contact physique avec des personnes de moins de 12 ans, sauf accompagnées d'un adulte.

Après avoir examiné la preuve, et compte tenu du fardeau de la preuve et de la norme de preuve ainsi que des exposés de l'avocat de l'Ordre, le sous-comité a reconnu M. Ramburn coupable de faute professionnelle et a ordonné que son certificat de qualification et d'inscription soit révoqué.

Dans sa décision, le sous-comité a reconnu que Jask Ramburn avait été condamné pour voie de fait et a écrit : «C'est un grave abus de confiance envers une enfant vulnérable. [...] En protégeant la sécurité des élèves, la révocation protège l'intérêt du public.»

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions.

Membre : Andrew James Ritchie

N° de membre : 481605

Décision : Réprimande et conditions
Un sous-comité de discipline a réprimandé Andrew James Ritchie, enseignant du Peel District School

Board, pour avoir harcelé une collègue et omis de respecter les normes de la profession.

M. Ritchie a reçu l'autorisation d'enseigner en juillet 2004. Il était présent à l'audience du 17 juin 2013 en compagnie de son avocate.

M. Ritchie a eu une relation sexuelle consentie avec une de ses collègues s'échelonnant sur environ trois ans, jusqu'en mai 2010. Après la fin de la relation, M. Ritchie a continué de communiquer avec elle en lui envoyant directement, et par l'entremise d'autres collègues, des textos, des courriels et des notes. Il l'a aussi suivie jusqu'à sa voiture à l'école. À plusieurs reprises, M. Ritchie lui a infligé des mauvais traitements verbaux et émotifs en lui envoyant des textos insultants, explicites et vulgaires, que sa collègue a trouvés menaçants.

Ayant examiné le protocole d'entente, le plaidoyer de culpabilité et les exposés des avocats, le sous-comité de discipline a reconnu

Andrew James Ritchie coupable de faute professionnelle.

On lui a ordonné de se présenter devant le sous-comité après l'audience pour recevoir une réprimande. Le comité de discipline a aussi ordonné à M. Ritchie de suivre à ses frais un cours préalablement approuvé sur le harcèlement et les limites professionnelles ou de recevoir du counseling, et ce, dans les 90 jours suivant la ratification du protocole d'entente. Il doit informer le registraire qu'il a réussi le cours ou reçu le counseling avec succès dans les 30 jours après la fin du cours ou des séances de counseling.

Selon le comité, M. Ritchie a transgressé les normes de la profession et s'est livré à une conduite qui ne sied pas au statut de membre en infligeant à une collègue des mauvais traitements verbaux et émotifs.

Des renseignements concernant les mesures disciplinaires figurent en ligne à oeeo.ca → Membres → Plaintes et discipline → Décisions. ■

Vous cherchez une QA?

Saviez-vous que seule une qualification additionnelle (QA) agréée peut être ajoutée à votre certificat de qualification et d'inscription?



L'outil de recherche en ligne de l'Ordre, Trouver une QA, vous aidera à trouver la QA agréée et le fournisseur qui répondent le mieux à vos objectifs de perfectionnement professionnel.

Visitez oeeo.ca → Membres → Trouver une QA



Ordre des
enseignantes et
des enseignants
de l'Ontario

Fixer la norme pour un
enseignement de qualité



NOM : *Antoni Cimolino*

- Né le 11 mai 1961, il a grandi à Sudbury.
- Il a fréquenté la St. Albert School, la Corpus Christi School, la St. Francis Junior High School et le St. Charles College.
- Il a un BFA de l'Université de Windsor.
- Il se joint à la troupe de théâtre du festival de Stratford en 1988, jouant Roméo à côté de Megan Follows dans *Roméo et Juliette* en 1992; il entreprend sa carrière de directeur en 1997 avec *Filumena*, qui met en vedette son mentor et directeur artistique, Richard Monette.
- Il est nommé directeur artistique de l'année au festival de Stratford en 2012 après avoir été directeur général et directeur exécutif; cette année marque sa 26^e saison au festival.
- Il a fondé une école de théâtre au El Salvador, en partenariat avec le festival et Cuso International, pays qu'il a visité plusieurs fois; chaque année, il organise une campagne de financement et envoie des bénévoles à l'école.
- Cette saison, il a dirigé *Marie Stuart* et *Le marchand de Venise*.
- Il a deux enfants avec son épouse, l'actrice Brigit Wilson.
- Suivez-le sur Twitter @acimolino_sf

EN BONNE COMPAGNIE

Antoni Cimolino, directeur artistique du festival de Stratford, vit une longue histoire d'amour avec le théâtre.

DE LAURA BICKLE

Décrivez l'élève que vous étiez.

Énergique à en être énervant. Engagé.

Quelle était votre matière préférée?

L'anglais. J'aimais les différents mondes littéraires.

Et la plus difficile?

Les maths. Ce n'est que vers la fin du secondaire que j'ai compris que j'aurais de meilleures notes si je faisais mes devoirs.

Vos œuvres littéraires préférées?

La trilogie de Deptford de Robertson Davies, *Le roi Lear* de William Shakespeare et *Ma dernière duchesse* de Robert Browning.

Le dernier livre que vous avez lu?

Shylock de John Gross.

Et en ce moment?

Shakespeare and the Jews de James Shapiro.

Leçons apprises au jardin d'enfants?

Je ne parlais pas anglais ni ne pouvais rester assis, mais, à la fin de l'année, j'ai gagné le prix de l'élève s'étant le plus amélioré. J'ai donc appris à ne pas abandonner.

Votre repas préféré à l'école?

Les biscuits couverts de chocolat que ma mère glissait dans mon sac.

Votre activité parascolaire préférée?

Je préférais le théâtre, mais j'étais aussi impliqué dans le débat et l'art oratoire.

Si vous étiez enseignant, qu'aimeriez-vous enseigner?

L'anglais.

Comment les enseignants influencent-ils vos décisions au festival?

Le festival de Stratford et les établissements scolaires ont la même mission de créer une société plus civile. Dans cet esprit, je cherche des scénarios qui transmettent un message important au monde d'aujourd'hui. Inévitablement, ce sont souvent ces pièces que les enseignants étudient en classe.

Meilleur souvenir du festival Stratford?

En 12^e ou 13^e année, j'y ai vu *Peines d'amour perdues*. J'étais sidéré qu'une pièce vieille de 400 ans ait tant de signification pour moi et des personnages qui auraient pu être mes amis à l'école. J'en garde un très bon souvenir.

Des suggestions pour les enseignants qui visitent le festival ou étudient Shakespeare en classe?

Chaque année, plus de 600 enseignants se servent des QA, des programmes et des guides pédagogiques que nous offrons, mais je rêve d'en voir encore plus participer à notre conférence à l'intention des enseignants, au programme pédagogique sur Shakespeare, aux programmes de résidence, aux ateliers privés, aux rabais sur les billets et aux activités préparatoires aux spectacles. Leur participation fait une différence et pourrait changer la vie d'un élève. [En savoir plus à bit.ly/H2U5Vk]

Vous pourriez gagner deux billets en nous ajoutant à votre liste «J'aime» dans Facebook!



QU'APPRENDRONT VOS ÉLÈVES AUJOURD'HUI?

Hmmm...
Ce serait excitant d'explorer
la capitale du Canada!

GRATUIT!

Planification d'itinéraire
et ressources pédagogiques
gratuites!

capitaleducanada.gc.ca/education
1-800-461-8020 • 613-239-5100



Gouvernement
du Canada

Government
of Canada

Canada

du «content» POUR LES CONGÉS \$COLAIRES

3 CHANCES DE GAGNER

2500\$
COMPTANT!



Congé de décembre - 2500\$



Congé de mars - 2500\$



Congé d'été - 2500\$

Faites ce que vous voulez pendant vos congés

Le RAEO offre 3 prix de 2 500 \$ comptant! Il y aura un tirage avant chacun des congés scolaires en décembre, mars et juin.

Participez dès maintenant au www.raeo.com/conges



Le concours s'adresse uniquement aux membres du personnel actif et retraité du secteur de l'éducation de l'Ontario qui résident dans la province d'Ontario. Il y a un prix de 2 500 \$ comptant par tirage. Aucun achat n'est requis. Les participantes et les participants doivent indiquer la date d'expiration de leur police d'assurance automobile ou habitation ou une date de retraite approximative. Un bulletin de participation par personne. Le concours commence le 3 septembre 2013 et se termine le 16 juin 2014. Composez le 1-800-267-6847 pour participer par téléphone. Lisez le règlement du concours au www.raeo.com/conges.



OTIP RAEO®

ASSURANCE
automobile | habitation
pour personne retraitée

Un partenaire d'Edvantage